

RESTAURANT BIJOU
Tél. 456
Geo. Fourietos, Prop.
Pension régulière et repas à la carte
SODAS — CONFISERIE — REPAS
147 Cascades St-Hyacinthe

LE CLAIROIR

NOUVEAUTE et BAS PRIX...
sont deux Spécialités que vous
trouverez au
MAGASIN MODERNE
J. O. Lussier, Prop.
Tél. 834 - 67 St-François
St-Hyacinthe

L. XXI — No.3 SAINT-HYACINTHE, 22 JANVIER 1932

MONTREAL LIVREE A LA CUREE

INTERET SUR LES BONS DE MONTREAL MONTE A 6 POUR CENT. — LES BANQUES FERONT DU CENT POUR CENT QUAND LA MISERE SEVIT GENERALEMENT. — DANGERS POUR LES PETITS EMPRUNTEURS.

La grande presse vient de nous apprendre la nouvelle que les banques ont consenti à manœuvrer l'emprunt de six millions de la ville de Montréal au taux de 6 pour cent. Et c'est à un moment où la valeur internationale du dollar canadien n'est que de \$85.00 qu'on exige un taux de six pour cent qui sera payable, à moins que notre ossature capitaliste craque sous la crise, en argent dont la valeur sera de cent fois dans la piastra.

Notre régime financier a des curiosités surprenantes pour celui qui veut réfléchir. C'est au moment où l'argent vaut le moins qu'on charge le plus pour l'intérêt. C'est au moment où celui qui gagne sa vie en produisant a le plus de misère que celui qui vit avec l'intérêt de l'argent acquiesce à une tâche productive qui voit ses charges augmentées au profit de celui qui vit de l'intérêt de l'argent accumulé.

Examinons un peu la transaction qui vient d'être acceptée par le conseil de ville de Montréal. Disons d'abord que la garantie de la ville de Montréal vaut mieux que celle de n'importe laquelle de nos banques. Les banques paient à leurs déposants sous leur garantie ordinaire 3 pour cent par année; elles prendront ces dépôts et les prêteront à la ville de Montréal à six pour cent l'an, soit avec un profit de cent pour cent en ayant une garantie meilleure que celle qu'elles donnent à leurs clients.

Est-ce que l'argent est rare à l'heure actuelle? Tout le monde sait que l'industrie est paralysée. Par conséquent l'argent que les banques ont à avancer au commerce et à l'industrie en temps ordinaire reste inactif dans leurs trésors. L'argent à prêter sur les bons municipaux est donc en meilleure disponibilité. Alors pourquoi augmenter le taux? Et l'augmentation n'est pas légère car dans le cas actuel elle est de vingt pour cent.

Pourquoi le conseil de ville de Montréal a-t-il consenti à accepter ce taux? La première raison c'est que le conseil de ville a peur de rater son emprunt en le laissant au taux déjà élevé de cinq pour cent. Que l'administration actuelle de Montréal ne soit pas en grande faveur auprès des grands et petits prêteurs cela se peut bien mais la garantie de la ville de Montréal a tellement de valeur que nous croyons qu'on a eu tort de laisser la métropole à la curée pour éviter un échec dans cette opération financière.

On annonçait, à une journée ou deux du lancement de l'emprunt, que la moitié déjà avait été souscrite; ceci indique que ce sont probablement les banques et les grandes compagnies financières qui vont acheter directement ou indirectement les précieux coupons de la ville de Montréal et que les petits prêteurs en achèteront peu.

Quel va être l'effet de cette émission sur le marché de l'argent hypothécaire? Les garanties hypothécaires valent moins que les garanties des grandes municipalités. Quand l'argent vaut cinq pour cent sur le marché des bons municipaux, l'argent pour prêts hypothécaires vaut six pour cent. La ville de Montréal augmente son intérêt de vingt pour cent il y a grand risque que cette augmentation ne se reflète sur le marché hypothécaire et que l'intérêt ne monte à six pour cent comme cela s'est vu au cours de la crise qui a précédé la guerre.

Et si l'intérêt hypothécaire augmente la gêne augmentée chez ceux qui sont propriétaires de maisons ou de terres, et qui sont les vrais piliers de la prospérité des pays parce qu'ils sont des producteurs, et cette gêne existera au profit de ceux qui pour vivre n'ont qu'à profiter du travail d'autrui. Combien de propriétaires de maisons et de fermes ont été ruinés en 1912, 1913 et 1914 par cet accroissement d'intérêt qui faisait les prêteurs à exiger le paiement de leurs anciennes obligations pour les représenter à un taux plus élevé?

Dès 1789 la France pour protéger l'homme industrieux qui avait besoin d'argent pour construire des maisons ou établir des fermes passait une loi décrétant qu'en France personne ne pouvait prêter sur garantie hypothécaire à plus que cinq pour cent l'an. Malgré les multiples tentatives que firent les prêteurs d'argent pour faire rappeler cette loi restée dans les statuts français jusqu'à la malheureuse époque de la guerre de 1914 où le gouvernement consentit sous la pression des financiers à la rayer des statuts. Cette loi de protection fut une des plus grandes causes de la prospérité du pays français qui a été à l'abri de l'exploitation des prêteurs. Si nous avions eu cette loi dans notre province à l'heure que nous mentionnons plus haut combien de ruines auraient été évitées chez nos hommes industrieux et de la ville de la campagne?

Souhaitons que l'acte du conseil municipal de la ville de Montréal livrant la métropole à la curée des financiers ne soit la cause d'une crise comme celle que nous avons eue alors. C'est un des vices de notre régime capitaliste de permettre à ceux qui vivent de l'argent déjà gagné de profiter de la misère des autres pour accroître leurs revenus. Les gouvernements pourraient bien corriger ces excès qui ont fini en certains pays par la ruine de ce régime lui-même mais les gouvernements n'aiment pas à contrecarrer l'action des gros intérêts financiers et c'est ce qui fait que la classe de ceux qui vivent du travail des autres améliorent leurs conditions en tant même de la misère de ceux qui les font vivre.

ART DE M. A. CARON

Nous informons du prochain départ de M. Armand Caron, artiste et directeur de la chorale du Christ-Roi.

En effet, M. Caron doit nous quitter bientôt pour aller s'établir à Granby où il exercera les fonctions à l'église Notre-Dame, de cette ville.

M. Caron qui, durant quatre années, a dirigé avec zèle et un amour toujours meilleur la chorale du Christ-Roi qu'il voue la tête de toutes les voix de la paroisse à l'honneur d'un homme et d'un ami sincère, nous tous ceux qui furent de son tour, et à ceux qui

ont pu le voir à l'oeuvre au chœur de l'église, celui d'un directeur habile.

Nous lui souhaitons plein succès à Granby.

LES RAQUETTEURS

Comme on le sait la convention des Raquetteurs sera tenue cette année à Sherbrooke. Le nombre de ceux qui ont signé leur intention d'y assister va toujours grandissant.

Si les choses continuent ainsi il est à penser que St-Hyacinthe sera représentée par une belle délégation.

NOUVELLE TAXE POUR LES PETITS REVENUS

Après avoir accru les dépenses fédérales en 1931 et encouru un déficit de cent millions de dollars, le gouvernement Bennett s'apprête, dit-on, à frapper les petits revenus d'un accroissement de l'impôt.

Quelques journaux conservateurs préparent déjà l'opinion à ce nouveau sacrifice qu'on exigera du peuple. Désormais, les revenus des pères de famille ne seraient exempts de la taxe que jusqu'à concurrence de \$2,000 et non de \$3,000.

On donne pour raison de cette augmentation le mauvais état des finances et le devoir qu'a chaque citoyen de soutenir l'administration par patriotisme.

Il est évident que M. Bennett sera forcé de recourir à des moyens violents pour boucler son budget. Son emprunt de plus de deux cent millions ne saurait suffire. Il a dépensé largement en dépit de la crise.

En 1930, les dépenses nationales s'élevaient à \$398,442,247; en 1931, elle s'élevaient à \$440,060,657. C'est une augmentation de plus de quarante millions. Les dépenses de 1930 dépassaient déjà de trente millions celles de l'année précédente. Si on continue de ce train, nous atteindrons bientôt le demi-milliard, en un temps où le premier souci de chefs prévoyants est de songer à se serrer la ceinture.

Nous ne sommes pas contre le principe de l'impôt sur le revenu. Au contraire. Mais nous trouvons étrange que l'on ne nous annonce qu'un nouveau sacrifice imposé aux gagnepetit. Est-ce que le premier ministre millionnaire aurait l'intention d'exécuter son plan de l'année dernière, qui consistait à épargner les riches au détriment des pauvres?

LA BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

Le bibliothécaire de l'Assemblée Législative a déposé son rapport sur la table du Greffier. Au cours de 1931 la bibliothèque s'est enrichie de 1893 volumes et 654 brochures.

La bibliothèque possède en tout 156,437 volumes, dont 1,607 brochures, revues et périodiques divers. La bibliothèque est en outre abonnée, régulièrement à 242 revues, journaux, et magazines, et 65 revues juridiques.

M. Joseph Desjardins, le bibliothécaire, informe la Chambre que le travail de classification d'après les méthodes modernes, commencé depuis l'an dernier, sera terminé bientôt.

Un premier volume, qui concerne tous les livres canadiens, est actuellement chez l'imprimeur. On peut être assuré qu'il fera honneur à la province.

LE CLUB DE GOLF

L'assemblée générale annuelle des actionnaires du Club de Golf de St-Hyacinthe Limitée, aura lieu mardi le 2 février, à huit heures p. m. dans les Salons du Club Maskoutain.

A cette assemblée on recevra le rapport du Bureau de Direction sur les opérations de l'année 1931. On procédera à l'élection des officiers pour le prochain exercice et il y aura discussion sur les affaires de la Compagnie en général.

Lire "LE CLAIROIR" est une bonne habitude !!!

UNE ACTION PRISE CONTRE LE CONSEIL MUNICIPAL

Une requête en cassation d'une résolution du Conseil Municipal, adoptée le 16 décembre 1931, pour exempter de taxes l'ancienne propriété de Monsieur Amyot, sise à l'angle des rues St-Joseph et Girouard, vient d'être déposée au greffe de la cour supérieure par M^{tres} Phaneuf et Poupart avocats de Monsieur Jean-Baptiste Gladu, propriétaire de notre ville.

Cette requête, entre autres choses, allègue que le Conseil Municipal n'a pas le pouvoir d'exempter les immeubles de taxes, que ce pouvoir relève exclusivement de la Législature, et que l'immeuble mentionné dans la résolution appartenant à la Corporation Episcopale de Saint-Hyacinthe ne peut pas jouir des bénéfices de l'exemption accordée aux institutions de charité et de bienfaisance.

Cette requête allègue que cet immeuble est loué à diverses institutions qui donnent des revenus à la Corporation qui en est propriétaire.

La requête allègue de plus qu'il a été fait remise d'un montant considérable de taxes sans qu'on ait même donné avis de la présentation de cette résolution comme l'exigent les règlements municipaux décrétés par le Conseil Municipal. La requête allègue de plus que le Conseil Municipal doit donner un avis préalable de toute résolution comportant une dépense excédant \$50.00.

Voici copie de la requête qui a été signifiée aux autorités municipales:

Canada
Province de Québec
District de Saint-Hyacinthe
COUR SUPERIEURE
JEAN-BAPTISTE GLADU,

serre-freins de la cité et du district de Saint-Hyacinthe, électeur dûment qualifié et inscrit au rôle d'évaluation de la cité de Saint-Hyacinthe, district de St-Hyacinthe, REQUERANT vs LA CITE DE SAINT-HYACINTHE, corporation municipale légalement incorporée selon charte spéciale, ayant ses principal bureau et place d'affaires en la dite cité de Saint-Hyacinthe, dit district, INTIMEE.

REQUETE

A la Cour Supérieure du district de Saint-Hyacinthe ou à tout Juge de la dite Cour Supérieure siégeant dans et pour le district de Saint-Hyacinthe, L'humble requête du requérant ci-dessus désigné,

EXPOSE RESPECTUEUX

1o. Qu'il est un électeur municipal dûment qualifié, de la cité de Saint-Hyacinthe, et qu'il possède dans les limites de la dite cité, un immeuble portant le No civique 92 de la rue St-Joseph, porté aux rôles d'évaluation et de perception de la dite cité, et avait et possédait les qualifications ci-dessus à la date des faits relatés dans les paragraphes qui suivent et les possède encore;

2o. Qu'il est en conséquence intéressé à la bonne administration des affaires de la Cité Intimée et possède les intérêts requis par la loi et la charte de la dite Cité pour porter la présente requête;

3o. Que le 16 décembre 1931, à huit heures du soir, le Conseil de la Cité Intimée passait la résolution suivante:—"L'échevin Picard, appuyé par l'échevin Barceloux, propose et le conseil approuve,

Suite à la page 5

COMMENT M. BARRÉ ENTEND LA POLITIQUE

"Il y a des médecins qui donnent du poison à leurs malades pour les guérir. Que le crédit agricole soit bon ou mauvais, il faut l'employer; il est nécessaire."

C'est avec cette argumentation fantaisiste, pour ne pas la qualifier plus durement, qu'un député de l'opposition demande l'établissement du crédit agricole. Il n'est pas nécessaire d'entretenir aucune réputation vis-à-vis du crédit agricole pour la réprouver.

Avec des principes aussi larges, un gouvernement pourrait se permettre toutes les prévarications, les particularités toutes les violences contre les pouvoirs établis. Vous y trouverez la légitimation du vol et du meurtre.

Nous ne disons pas que M. Laurent Barré (c'est au député de Rouville que l'Événement prête ces paroles) a songé à toutes les conséquences du principe qu'il énonçait mardi de la semaine dernière en Chambre. Il y donne tout de même la mesure de ses capacités et nous montre ce que le ministère Houde élaboré à la veille des élections du 24 août aurait apporté à la province de Québec. Quels que soient ses intentions et ses mérites en d'autres domaines, on n'a pas la liberté d'énoncer en public des principes pareils et de viser à de hautes fonctions administratives. Il faut que ceux qui dirigent les destinées de toute une population aient des idées un peu plus claires des responsabilités morales de l'homme public.

Le nouveau principe politique de M. Barré nous donne la profondeur de sa science politique.

CANADA 1932

Ottawa. — Le Bureau Fédéral de la Statistique annonce la publication de l'édition 1932 du livre officiel qui traite des conditions actuelles et des progrès réalisés dernièrement par le Dominion. Ce livre peut se mettre dans la poche. Une bonne partie des articles que l'on trouve dans ce livre ont été spécialement préparés pour cette édition. On y trouve une présentation de huit pages décrivant la situation mondiale en ce qu'elle affecte le Canada, puis viennent des détails intéressants concernant toutes les phases de l'activité nationale. Les chapitres touchant l'agriculture, le commerce extérieur et le recensement ont été considérablement améliorés, et pour la première fois, on a inclus une courte section traitant des journaux et périodiques du Canada. La préface du livre est écrite par l'honorable H.-H. Stevens et elle est destinée à décrire la situation courante des affaires du Canada afin de fournir des informations utiles pour régler les problèmes de 1932. Le livre est abondamment illustré. On peut se procurer ce livre en s'adressant au Bureau des Statistiques, Ottawa.

TRouble DANS LA MACHINE

Lundi soir à quelques milles de la ville, au village de Saint-Thomas, M. Archambault de St-Denis, à cause d'un trouble dans la conduite de sa machine, a capoté dans un fossé, au moment même où il s'arrêtait pour affaire chez Monsieur Charron.

M. l'abbé Desnoyers vicaire à St-Pie, qui se trouvait dans la voiture, s'en est retiré avec quelques contusions au cuir chevelu, et Mme Jalbert de St-Denis n'a rien eu de grave également d'après le rapport du Dr A. Perrault de notre ville. Ce dernier avait été mandaté sur les lieux de l'accident par le conducteur de la machine qui désirait, comme mesure de prévention, s'assurer de l'état de ses passagers avant de continuer sa route.

(Communiqué)

LA GARDE D'HONNEUR

Les exercices du corps de clairons ainsi que les exercices militaires de la garde d'Honneur de St-Hyacinthe, commenceront à partir de dimanche prochain le 23 janvier. Par conséquent tous ceux qui désirent faire partie de ce corps militaire sont priés de s'adresser au Club Ouvrier, situé sur la rue Mondor.

AU MANÈGE MILITAIRE

Samedi le 30 janvier prochain, aura lieu le bal militaire annuel des officiers du régiment de St-Hyacinthe.

Ce bal sera tenu au manège militaire sur la rue Laframboise, à huit heures du soir.

NOUVELLES LOCALES

ETAT CIVIL

CATHEDRALE

Naissances.—Janvier 17: Joseph, Onla, Fernand, Jean, fils de Arthur Dupré et de Juliette Girouard. Parr. et marr.: Ovide Riendeau et Marie Louise Danis. — Janvier 17: Joseph, Hector, Marcel, fils de Joseph Tremblay et de Yvonne Harton. Parr. et marr.: Hector Harton et Céline Laporte.

Sépultures. — Janvier 18: Ephrem Plante 67 ans et 9 mois époux de Malvina Gauthier. — Janvier 18: Révérend Sœur Cécile Lalonde des Soeurs de Charité; fille de feu Arthur Lalonde et de feu Emélie Lavigne, 29 ans et six mois. — Janvier 18: Amanda Lamoureux 62 ans, veuve de feu Jacques Loiselle.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Naissances. — Janvier 17: Marie, Henriette, Imelda, fille de Germain Bernard et de Germaine Boucher. Parr. et marr.: Rodrigue Bernard et Aline Boucher. — Janvier 18: Marie Jeanne, Emerose, Solange, fille de Léopold Riendeau et de Marie-Anne Forcier. Parr. et marr.: Noël Riendeau et Emma Martel. — Janvier 20: Joseph, Gérard, Hervé, fils de Gérard Dejordy et Mélanie Lamoureux. Parr. et marr.: Xavier Lamoureux et Dame Vve O. Dejordy.

Mariage. — Janvier 19: Entre Joseph, Eustache, Xavier, Girard, veuf de feu Salomé Brunelle; et Rose Anna, Bernadette Bellehumeur veuve de Joseph Forcier.

Sépulture. — Céline Bélanger, 67 ans, épouse de feu Maxime Duquette.

CHRIST-ROI

Sépultures. — Janvier 16: Joseph, Denis, 4 ans fils de Ali-dor Gingsras et de Marie Louise Noël. — Janvier 18: Joseph, Etienne, Marcel, 2 mois, fils de François Jubinville et de Laurette Fleury. — Janvier 20: Marcel, 8 mois fils de Wilfrid Bienvenue et de Yvette Lajoie.

THEATRE CORONA

Samedi, 23 janvier. — THE FIGHTING LEGION: Ce film nous présente Ken Maynard dans une histoire qui déborde d'action et d'aventures. Dorothy Dwan joue le rôle de la belle héroïne qui sera protégée tout le long du film par le brave Maynard.

Un officier a été tué mystérieusement dans la ville de Bowden. Ses habitants ont une réputation peu confortable pour celui qui voudrait leur faire la leçon. Maynard toutefois est chargé par ses chefs de s'y rendre, d'y découvrir le meurtrier et de le punir. La tâche est rude, mais grâce à ses ruses et à son flair, Maynard parvient à déjouer tous les complots tramés contre lui et à découvrir son homme. On sait le reste.

Dimanche et Lundi, 24 et 25 janvier. — STEPPING OUT: Deux magnats du pétrole, passant leur vacances à Hollywood, décident d'organiser une corporation indépendante de cinéma et engagent ce qu'ils considèrent un véritable homme d'affaires afin d'établir leur projet. Il est tellement d'affaires qu'il menace de dépenser tout leur argent, y compris leurs propriétés et leur avoir personnel. Nos deux magnats demandent l'avis d'un avocat et finalement transfèrent tous leurs biens au nom de leurs épouses respectives. Alors, il y a encore du trouble qui survient et ils s'aperçoivent qu'ils ont sauté de la poêle à frire pour tomber dans le feu. Leurs épouses partent rapidement pour Agna Caliente.

A l'âge de treize ans Victor Hugo avait déjà été couronné par les académies de jeux floraux.

On vient de découvrir des pièces de monnaie qui datent 700 ans avant J.-C.

SOIREE DE L'INFATIGABLE

Mercredi dernier eut lieu, à la salle Napoléon, la première soirée des membres du club de raquettes L'Infatigable. Elle fut donnée par le président M. H. Orsali, le vice-président, M. A. Lacroix, le trésorier M. R. Guillet et le secrétaire M. Moreau.

On joua quelques parties de cartes. Un léger goûter fut servi et c'est au rythme de la danse que se passa le reste de cette agréable soirée.

De magnifiques prix furent décernés aux plus heureux. Voici les noms des gagnants avec leur prix respectif: Mme Omer Prigent, prix de cartes pour dames; M. Rod. Charpentier, prix de cartes pour hommes; Mlle T. Proulx, prix de présence.

DECES DE DENIS GINGRAS

Denis, fils de M. et Mme Alidor Gingsras, de cette ville, est décédé le 15 courant à l'âge de 4 ans et 3 mois. Outre ses père et mère le petit défunt laisse deux frères, Gérard et Yvon; deux sœurs, Bernadette et Rita; ses oncles Joseph, Nazaire et leurs enfants. Les funérailles ont eu lieu en l'église du Christ-Roi où elles furent chantées par M. l'abbé Vigneault, vicaire.

Les porteurs étaient Roméo Robert, Jean-Maurice et Gaston Joncas et Bertrand Fortin.

Dans le défilé on remarquait son père et ses frères, ses oncles ses tantes ainsi que M. G. N. Brunette, gérant de la Québec Cannears Corp. et sa dame; et plusieurs autres.

DE-CI DE-LÀ

Le rapport de la Police.

Nous publions, vendredi dernier, le quinzième rapport annuel de la Police que M. le chef Bourgeois soumettait précédemment au Conseil de notre ville.

Cet intéressant compte-rendu de ses activités révèle que notre Sûreté municipale exerce son action dans tous les domaines qui peuvent lui être ouverts. Et le gendarme nous apparaît, à nouveau, revêtu du double caractère sous lequel nous l'avons toujours connu et admiré. Il ne représente pas seulement l'autorité qui commande, arrête et emprisonne; mais il est aussi l'autorité qui se fait bienveillante et qui met son assistance désintéressée au service du citoyen maskoutain et de l'étranger qui nous visite.

Nous profitons de la circonstance pour offrir nos félicitations et nos meilleurs vœux à M. Bourgeois et à l'escouade vigilante qu'il dirige en si bonne voie.

Ces concerts

Commentant une récente dénonciation qu'a faite le Cardinal O'Connell au sujet de certains programmes radiophoniques plutôt "graveleux" qu'intelligents que l'on entend des postes américains, La Patrie, dans son édition du 13 janvier, s'élève, et avec raison, contre certains autres programmes mais qui, ceux-là, partent de chez nous.

Voici ce qu'elle dit à ce propos: "A côté d'auditions auxquelles on reconnaît assurément de la valeur, il y en a qui au point de vue de la langue dite du terroir, et par exemple de la représentation du type canadien, ne sont que des platitudes, avilissement, érucations d'ignares cabots."

Il est vrai qu'il n'y a pas de celui d'un journal du matin, aux couleurs tendres, mais bon nombre de lecteurs de la Patrie et qui lisent aussi l'Illustration vont se demander qu'il pense en écoutant certaine partie du programme que fait donner le "petit journal rose"...

L'allumette asphyxiante

Le teuton Stobtzberg vient d'obtenir de son pays la permission de fabriquer une allumette dont le soufre, plongé dans des liquides empoisonnés, dégagera, en brûlant, des gaz toxiques. Naturellement, cette allumette ne doit servir qu'à titre de démonstration dans l'enseignement mais laissons faire... elle sortira bien du laboratoire. Et, dans la main d'un lourdeau, l'allumette, en outre de détériorer les lambris, de mettre le feu, de faire concurrence aux compagnies de cure-dents, aura une vertu nouvelle: celle de nous envoyer "chez nos pères" au moment où nous nous en attendons le moins...

C. B.

L'ANNONCE DE L'OLDSMOBILE

Un nouvel Oldsmobile Huit en Ligne et un plus grand et plus puissant Oldsmobile Six, annoncés aujourd'hui par la General Motors, font leurs débuts dans les salles des dépôts dans tout le Dominion. Il est maintenant possible de choisir n'importe quel style de carrosserie dans une voiture de six ou de huit cylindres, au choix; l'Oldsmobile Six et l'Oldsmobile Huit sont tous deux offerts en six styles de carrosserie et l'empattement de 116½ pouces est le même pour le Huit et le Six. Ces nouveaux Oldsmobile sont de frappants exemples de style attrayant et moderne. Au nombre de leurs nouvelles caractéristiques nouvelles dans l'ordre technique se trouvent un genre de contrôle sans effort, un changement synco-mesh amélioré et un dispositif de roulement libre.

LA VITALITE DE LA FRANCE

Après l'armistice, la France victorieusement montrait au monde tant de blessures, qu'elle semblait un pays de misères et d'agonies. Elle avait perdu toute sa jeunesse, le chiffre de ses morts s'élevait à un million et demi; ses grandes industries étaient anéanties; les dettes intérieures et extérieures s'élevaient à des chiffres fantastiques; les blessés et les mutilés pullulaient; le désordre, le chaos politique et social étouffaient la nation.

Comment le vainqueur garderait-il la prédominance sur le vaincu? Les Français seraient-ils capables de garder le fruit de la revanche? C'est ce que le monde entier se demandait.

Et, pourtant, la France renaquit; elle est actuellement un des pays les plus prospères et les plus forts du monde. Le miracle français de la Marne se renouvelle, et, à l'abri de la paix, la France a vu refluer ses industries, son commerce, sa culture.

Quel peuple a jamais réalisé un miracle pareil? La France épuisée, la France qui avait perdu la moitié de son sang, a reconstruit, quatorze ans après la guerre, les régions dévastées, et accumulé dans sa Banque d'Etat plus de cinquante milliards de francs-or.

Et cela, sans dictature, sans "mains de fer", en plénitude de fonctions démocratiques, en conservant toute ses libertés politiques et civiles, institutions inébranlables de ce grand peuple. Ni les Grecs, ni les Romains dans l'antiquité classique, ni aucune autre nation dont les ressources puissent dans les temps modernes se comparer à celles de la France, n'ont réalisé un pareil redressement.

Les chefs militaires. — Foch, Joffre et cent autres, — qui ont gagné la guerre, et les chefs civils. — Clemenceau, Poincaré, etc., — n'aspirent pas aux honneurs d'un triomphe éblouissant, ni à la domination politique, ni aux richesses; ils rentrent dans leurs foyers pauvrement, modestement, soit comme obscurs citoyens, soit comme membres d'un régime constitutionnel, et toujours avec l'austère simplicité de celui qui ne demande rien, car il doit tout à la Patrie.

La société française eut des exemples à suivre. Elle s'est repliée sur elle-même, elle a travaillé, épargné; elle a mis en jeu les ressorts de sa saine intelligence, et, au bout de quelques années, le monde fut stupéfait de voir la France renaître, plus puissante que jamais.

Les temps ne sont, certes, pas au calme. La crise économique mondiale peut en entraîner de nouveaux conflits armés, plus terribles que celui de 1914. Mais la France est sur ses gardes, et ses flancs sont couverts d'acier. Elle veut vivre, elle vit, avec une vigueur herculéenne.

Nous devons beaucoup à la culture de cet admirable pays qui, s'il fut grand et héroïque pendant la guerre, a prouvé qu'il sait être merveilleux dans la paix.

RASSURE-TOI

—Il nous souvient encore, raconte Mme de Girardin, d'un certain rat courant sur une maison, qui a cruellement intrigué notre jeunesse, et cependant ce rat vulgaire voulait dire une bien douce parole, le mot le plus doux qu'on puisse entendre, celui qui fait calmer toutes les inquiétudes, qui apaise la jalousie, qui rend la joie, rend le bonheur, c'est plus encore que de le donner, le mot le plus charmant qui affirme les plus heureuses choses, qui nous dit: Aie confiance, espère, aime sans crainte, ce mot: "Rassure-toi!" rat sur toi.

—La production annuelle des mines canadiennes atteint le quart de billion de dollars.

Ce dont les journaux n'ont pas parlé

LA TRAGEDIE D'EDISON

par un de ses Collaborateurs
Magyarsag, Budapest:

Une manchette en gros caractère annonce aujourd'hui dans un journal new-yorkais: "Le caoutchouc synthétique est inventé". Je parcourus fiévreusement l'article. La nouvelle matière serait composée d'acétylène, de sel et d'eau. Le brevet appartiendrait à la Compagnie "Dupont". Je ne peux en croire mes yeux. Est-ce possible? Est-ce possible que quelqu'un ait réussi là où Edison a échoué, et échoué après avoir sacrifié toutes ses forces? C'est sans doute un canard entre tant d'autres ou, tout au plus, le compte rendu prématuré d'une expérience en voie de réalisation. A moins qu'il ne s'agisse que d'un simple souflet? En effet, tous les fabricants d'automobiles américains ne rêvent aujourd'hui qu'au caoutchouc synthétique, cette pierre philosophale de leur industrie.

A supposer même que la nouvelle soit vraie et que la synthèse de cette matière soit parfaitement réalisable avec les moyens techniques dont nous disposons actuellement, l'entreprise dans laquelle les potentats de l'industrie automobile ont lancé le pauvre Edison sur ses vieux jours, n'en reste pas moins une triste aventure. A tous égards, c'était là une tentative malheureuse. Edison était l'homme de l'électricité et on lui donnait à résoudre un problème qui n'était pas de son ressort. Le génie créateur œuvre librement et dans son cercle propre; c'est une grave erreur que de vouloir l'arracher à ce milieu naturel. Or, pour Edison, le caoutchouc synthétique appartenait à un monde étranger.

L'élection du successeur d'Edison. — C'est en 1929, lors de la fameuse élection du successeur d'Edison, que commença le véritable calvaire du vieux savant. Cette curieuse cérémonie nous fit l'impression de l'enterrement d'un homme vivant. Ce fut une fête grandiose, tenant du cinéma et de la publicité, une excellente réclame pour Ford et pour Lindbergh, mais une sorte d'"auto-da-fé" pour Edison. D'ailleurs, la nécessité d'une telle élection ne s'imposait guère, ou bien plutôt elle ne s'imposait pas sous cette forme.

Il est indiscutable qu'à cette époque Edison avait grand besoin d'un remplaçant dans son laboratoire de mécanique. Depuis de longs mois, le grand inventeur était complètement absorbé par la question du caoutchouc et le laboratoire manquait visiblement de chef. A l'encontre du vieux Edison, dont l'esprit restait jeune et inquiet savait tenir en éveil ses collaborateurs en leur posant des problèmes toujours nouveaux, son gendre, Muller, se montrait impuissant à mener à bien le travail qui lui était confié. Les fils de l'inventeur n'étaient pas non plus de taille à remplacer un père génial, de sorte que les mises au point insignifiantes dont nous nous occupions alors n'étaient plus dignes des traditions glorieuses de notre laboratoire.

Lorsque, pour la première fois, on nous apprit qu'on envisageait l'élection du successeur d'Edison nous crûmes qu'il s'agirait de désigner un ingénieur à la hauteur, capable de continuer les travaux en cours et surtout les recherches de télévision, la grande passion du vieux inventeur avant la malheureuse affaire du caoutchouc.

Hélas! nos espoirs devaient être déçus. Au lieu de choisir un homme énergique, on s'arrêta à rassembler, dans une fête solennelle, tous les collégiens de 16 à 17 ans des Etats-Unis qui trahissaient plus ou moins d'aptitudes pour la technique.

Le souvenir de cette cérémonie pénible me fait monter, encore aujourd'hui, le sang à la tête. Tout y était pose et mise en scène. Voici par exemple, une question caractéristique posée aux jeunes candidats: "Un tracteur de 40,000 kilos est en panne en plein Sahara. Que feriez-vous si vous étiez son conducteur? Comment le transporteriez-vous?" Et c'est avec de tels jeux de puzzle qu'on prétendait découvrir dans la foule un digne successeur du grand Edison!

On avait dressé, pour la circonstance, de grandes tribunes dans le cœur du laboratoire qui, le grand jour venu, regorgèrent de spectateurs. Au centre, sous une tente, se trouvait Edison, en compagnie de Ford, de Lindbergh et autres notabilités. Les discours pleuvaient. Ce fut Ford qui prit le premier la parole. Lindbergh, lui, se contenta de se lever et de saluer d'un geste la foule. Ce fut alors le tour d'Edison. D'une voix tremblante il improvisa un discours magnifique, rayonnant d'enthousiasme et d'amour. Je l'observais. Il faisait penser à une jeune traînée à la foire aux femmes. Lorsqu'il eut fini de parler, il s'écroula et resta ainsi longtemps à sangloter comme un enfant.

Edison, Thomas Alva Edison tu peux bien te vanter d'avoir eu, de ton vivant, le plus beau et le plus répugnant enterrement qu'on ait jamais fait à un homme célèbre! Pauvre victime de ta propre faiblesse!

Au-dessus de nos têtes planait le dirigeable "Los Angeles" et tandis qu'on distribuait aux quatre cents candidats des postes de T. S. F., en souvenir de cette journée, je me tenais dans la porte du laboratoire, les yeux remplis de larmes. A ce moment, je réalisai toute l'étendue de la tragédie d'Edison.

Les dernières vacances à Miami. — Trois jours plus tard, le choix était arrêté. C'était un jeune lycéen qui, après avoir achevé ses études aux frais du maître, avait été désigné pour lui succéder au laboratoire. Edison, lui, retourna à son caoutchouc. Des semaines passèrent, des mois, un an même, puis deux sans que le grand magicien, qui a triomphé de tant de difficultés et résolu tant de problèmes, eût avancé d'un pas dans ses recherches. Il passait ses journées, voire ses nuits, à mijoter la synthèse de son caoutchouc. Cette besogne fastidieuse lui fit perdre de vue tout ce qui ne s'y rattachait pas. Il ne prenait jamais de repos — peut-être parce qu'on ne lui en laissait pas le loisir — de sorte que ses vacances à Miami, il les passa exclusivement dans le laboratoire de sa villa.

Autrefois, sa distraction favorite consistait à rendre visite aux nègres, à leur apporter de petits cadeaux et à écouter leurs conversations, mais, cette fois-ci, il ne quitta guère ses cornues et ses préparations de caoutchouc. C'étaient des vacances bien tristes! Auparavant, en rentrant de Miami, il avait toujours l'air reposé, le teint frais et hâlé. Cet été-là, il quitta Miami usé, las, sans énergie et indéciblement triste. Son visage, si frais et jeune il n'y avait pas longtemps encore, était aujourd'hui ravagé de rides, un tic secouait continuellement sa tête, le feu merveilleux de ses yeux était éteint. Edison n'était plus qu'un pauvre vieillard pitoyable.

Ses expériences sur le caoutchouc minèrent à tel point sa santé qu'il lui arriva à deux reprises, à Miami, de s'évanouir, et, désormais, son état réclamait une continuelle surveillance médicale. Il ne devait plus jamais revenir dans notre laboratoire. Bientôt, il dut abandonner jusqu'à ses recherches sur le caoutchouc. Puis ce fut la longue agonie...

—Nous étions en juillet 1930. La fermeture du laboratoire. — Pourtant, nous autres, nous continuions à travailler dans le laboratoire. Nous étions, il est vrai, de moins en moins nombreux, car il n'y avait plus personne pour nous diriger. De cent cinquante, nous

L'ANNONCE DU JOURNAL

AMENE L'ACHETEUR DANS VOTRE MAGASIN

LA PLUPART DES GENS
SONT NES "CHASSEURS
DE BONS MARCHES."

NOUS SOMMES tous vifs à saisir ce que nous croyons être "UN BON ACHAT", quand nous désirons quelque chose. Que nous soyons riches ou pauvres, nous cherchons toujours à saisir l'occasion de faire profiter notre argent le plus possible.

Ainsi, Monsieur le Marchand, si vous avez quelques occasions propres à intéresser le public en général le plus sûr moyen d'amener l'acheteur à votre magasin est d'annoncer vos offres dans

votre véritable journal local

"LE CLAIRON"

Laissez-nous le soin de donner à votre vente tout le succès qu'elle mérite!

"LE CLAIRON"

173 Blvd Girouard

Saint-Hyacinthe

Téléphones: Bureau 143 — Rédaction 498

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 30 novembre 1931

COMPTE PROFITS ET PERTES

Dividendes.....\$	700,000.00	Solde créditeur au 29 novembre 1930.....\$	178,229.25
Fonds de pension du personnel.....	40,000.00	Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1931	1,001,940.09
Impôts fédéraux.....	110,000.00		
Versement au Trésorier de la Province de Québec (14, Geo. V, ch. 3).....	125,000.00		
Solde créditeur au 30 novembre 1931.....	205,169.34		
	\$ 1,180,169.34		\$ 1,180,169.34

PASSIF

Envers le public:

Billets de la Banque en circulation.....\$	9,797,994.00
Dépôts (épargne et comptes courants).....	117,669,319.83
Somme due aux termes de la Loi de finance.....	8,000,000.00
Divers.....	360,458.76
	\$ 135,827,772.59

Envers les actionnaires:

Capital, réserve, dividendes et profits non répartis.....	14,382,474.59
	\$ 150,210,246.98

ACTIF

Argent en caisse, dans d'autres banques et aux réserves centrales d'or.....\$	16,358,381.63
Obligations et actions.....	42,151,836.02
(comptées au-dessous de la valeur marchande)	
Prêts à demande.....	9,825,208.99
(garantis par des titres d'une valeur marchande amplement suffisante)	
Prêts courants et escomptes.....	73,738,831.63
(déduction faite des créances douteuses et des fonds de prévoyance)	
Immeubles, créances hypothécaires, mobilier et divers.....	8,135,988.77
(comptées au-dessous de leur valeur)	
	\$ 150,210,246.98



étions passés à une vingtaine d'ingénieurs. Les sections d'électricité et de phonographie furent affirmées et le nombre des ouvriers réduit de 10,000 à 300. C'était la débâcle.

Bref, la grande œuvre d'Edison croulait; il n'y avait personne pour la soutenir. Quant à nous, nous nous rendions quotidiennement au laboratoire, comme dans une maison des morts. Le travail nous manquait de plus en plus et nous passions des heures entières à attendre, les bras croisés, des nouvelles d'Edison.

Et les nouvelles étaient franchement mauvaises. Cependant, un jour, des ouvriers vinrent qui commencèrent à net-

toyer et à graisser les machines. Nous croyions que le travail allait reprendre comme au bon vieux temps et notre joie était grande. Mais, le soir, le contremaître, avant de partir, nous avertit:

—Surtout, Messieurs, ne touchez pas aux machines nettoyées.

Nous nous dévisagions, interdits. Qu'est-ce que cela signifiait? Tous les jours, on nettoyait de nouvelles machines et il en restait de moins en fonction. Enfin, un beau matin, en arrivant au laboratoire, nous trouvâmes des femmes en train de laver le parquet.

—Que se passe-t-il ici? de-

mandâmes-nous à notre chef qui arrivait. Est-ce qu'il y a du hasard, on ne travaillera pas aujourd'hui?

—Mes enfants, répondit-il, on ne travaillera plus ici désormais. Ce laboratoire sera fermé aujourd'hui. Nous partimes, désolés comme des enfants qui ne savent quand on leur annonce que leur père est mort. Nous partimes, désolés comme des enfants qui ne savent quand on leur annonce que leur père est mort. Nous partimes, désolés comme des enfants qui ne savent quand on leur annonce que leur père est mort.

Edison agonisait dans les murs de sa villa.

COLONNES FÉMININES

POUR L'AVOIR CRU...

Puisque, pour l'avoir cru, je ne suis qu'une amante, Une femme à laquelle il faut qu'un homme mente;

Puisque, par lui, souvent, ma jeunesse a fauté Et perdu son chemin, pour l'avoir écouté;

Puisque par lui, je ne suis rien qu'une autre femme, Que la rafale emporte au loin ce coeur infâme.

Finis les soirs où nous regardions nos blessures En rentrant, éblouis, de grandes aventures.

Rafales, vous l'avez séduit, ce vagabond, Il brûlait de partir avec vos tourbillons.

Je vous jette mon coeur sensible de poète... Mais je sens que déjà je deviens inquiète...

On aime toujours ceux qui nous ont opprimés : Laissez-le revenir s'il veut encore aimer.

Jovette-Alice BERNIER

LA MAISON

La maison ! Voilà un mot qui revient fréquemment dans les propos quotidiens. Souvent on le prononce, non pas avec indifférence, mais sans lui donner l'attention qu'il mérite.

Et cependant, la maison évoque et signifie tant de choses ! Que d'heures pénibles, joyeuses, ou simplement tranquilles elle rappelle ! Que de souvenirs de tendresse elle rajeune au coeur !

Gardez-lui le plus fidèle attachement. La maison n'est pas seulement un témoin de votre vie matérielle, l'abri de vos jeux, le toit qui vous fait oublier les joies de pluie ou les rigueurs de l'hiver, elle est surtout le cadre où s'épanouit la vie de famille.

Ses murs cachent discrètement vos menus chagrins ; ils gardent aussi vos joies intimes ; en ses divers locaux, la maison favorise votre préparation à l'étude, elle protège votre sommeil de la nuit ; elle est le premier temple où vous adressez à Dieu, vos prières du matin et du soir ; enfin, elle abrite le meilleur de votre vie d'enfant dévoué à vos parents, et les premières manifestations de votre âme dans ses impressions, ses sentiments, ses qualités naissantes et ses plus beaux rêves.

Tant de motifs devraient vous inspirer pour la maison une prédilection respectueuse, son nom ne devrait être prononcé qu'avec reconnaissance. Il y a d'ailleurs des circonstances où vous éprouvez le caractère attachant de la mai-

son. Lorsque pour la première fois vous avez pris la route du pensionnat, surtout si vous deviez y passer, comme internes, la majeure partie de l'année, le même regard de tendresse émue que vous fixiez sur vos parents, sur votre maman, se tournait aussi une fois encore vers le seuil que vous veniez de quitter.

Quand on part de 'la maison', on veut dire aussi bien l'humble demeure aux murailles frustes que le château moderne ou le vieux manoir.

Sous ces divers aspects, la maison, c'est toujours, pour ceux qui l'habitent, le foyer normal des tendresses.

Vous qui connaissez le bonheur de posséder un foyer, non seulement aimer la maison, mais encore embellissez-la et soignez-en la parure.

Les fleurs, les dessins, les photographies, les statuettes, le petit autel miniature qui recueille matin et soir les hommages de la famille, et tant d'autres détails, ont bien leur agrément ; ils auront un plus grand prix s'ils ont été ordonnés, agencés par vous ; si élevant votre oeuvre à quelque degré, ils portent la marque de votre amour pour la chère demeure.

Enfin, soyez la parure de la maison. Vous y réussirez en faisant d'elle l'un des témoins de votre perfectionnement.

Si vous êtes gais, affables, généreux, aimants, prompts à obéir, actifs à seconder vos parents, la maison leur paraîtra charmante, elle sera vraiment l'asile du bonheur parce que vous en serez le rayonnement.

LISEZ LE CLAIRON

BILLET DU VENDREDI

L'HORIZON

Il y a deux vies futures : celle qui nous reste à vivre sur la terre et celle que nous partagerons dans l'au-delà. Nous souffrons durant la première parce que c'est la seconde qui nous tourmente.

Le temps coule et nous ne pourrions jamais, comme s'écriait le poète, jeter l'ancre un seul jour. Pendant que des cerveaux humains concevaient des inventions étonnantes et audacieuses pour rassasier nos désirs insatiables et par de faux mirages nous faire croire à l'existence du vrai bonheur dans le matérialisme, d'autres ont passé dans le monde sans s'attacher à ses fragilités.

Ils ont contemplé le ciel, la mer, les montagnes, les champs blonds d'épis ; ils ont pu se pencher pour cueillir une violette, s'arrêter au chant d'un oiseau... Mais ils reprénaient toujours leur marche parce qu'ils n'avaient pas encore trouvé le bonheur.

Et, chemin faisant, ils regardaient l'horizon. Ils regardaient l'horizon comme le point ultime de leur voyage. Leurs regards se tenaient fixés là où le ciel s'incline vers la terre et de sa lèvre d'azur, lui donne son baiser immense.

O perspective qui prête une signification divine aux choses d'ici-bas ! L'homme n'est-il pas un roi déchu qui, en tombant, laisse sa couronne dans les cieux ! Dans son esprit, cet embrassement imaginaire de la terre et du ciel n'est-il pas là pour lui rappeler ses origines, sa faute et sa fin dernière ! Nous venons tous de là-haut et nous devons y retourner...

Lorsque au crépuscule du soir, mon oeil fatigué, après avoir parcouru les prairies, s'arrête dans le lointain et se repose sur l'horizon presque inaccessible, mon âme se plonge dans un rêve mystique et je sens passer sur mon coeur, comme un frisson venu de l'infini, le sentiment de notre destinée sublime d'hommes...

Petit-Gris.

LA CHANSON DES ROSES

Ainsi Paul tu vas partir ?

Le jeune homme répondit par un soupir, mais ce soupir trahissait peut-être l'ennui d'une question vingt fois répétée.

Oui, Sylvette, je vais partir mais dans trois mois je reviendrai et te demanderai si tu veux être ma femme.

Je sais, mais il est si lointain ce bonheur et si cruelle la séparation car un pressentiment lui serrait le coeur, elle se disait que l'absence de Paul assombrirait les longs jours d'attente... et s'il allait l'oublier.

Pourtant le soleil jetait ce soir-là un ultime reflet avant de décroître, d'une caresse rougeâtre il nimbait d'une lumière étrange le petit jardin rempli de fleurs.

Epanouies, parfumées, radieuses les roses exhalaient le coloré et les senteurs de l'été qui finissait. Vers elle Sylvette tournait son visage et son regard malheureux cherchait dans leurs corolles la promesse d'un amour durable.

Ses traits crispés trahissaient une souffrance et elle éprouvait toutes les peines du monde à retenir ses larmes.

Voyons dit Paul se faisant consolateur... écoute... écoute... la chanson des roses, elle me rappelle celle que tu chantaient quand je t'ai connue et sans souci des épines qui meurtrissaient ses mains le jeune homme en cueilli une gerbe et la tendit à Sylvette.

Elle la serra contre elle comme un talisman et y enfouit son visage en fermant les yeux car la rosée des corolles était pareille à la brume qui emplissait ses yeux.

Le temps passe... adieu Sylvette... je t'écirai... après-demain.

Il partit, et il n'y eut plus dans l'ombre grandissante qu'une petite forme écroulée qui murmurait une prière sur un bouquet de fleurs aux pétales humides de rosée et de larmes.

Il fut cruel pour Sylvette de paraître calme ce soir-là, mais elle mit tout son courage à cacher ce chagrin qui pouvait se lire dans ses yeux et en feignant se plonger dans un difficile travail de broderie elle évitait le regard interrogateur de son entourage.

A ce moment, elle se souvint qu'elle avait laissé sous la charnière son écharpe de soie mauve. Je m'en vais le chercher, comme je suis distraite remarqua-t-elle en ramassant l'étoffe soyeuse. Mais un rayon de lune, filtra et moqueur lui montra un rectangle de carton que les doigts de la jeune fille saisirent...

C'était une photographie, et dans la pénombre bleutée, Sylvette put distinguer avec émoi les traits d'une brunette qui souriait d'un air étrangement railleur.

Paul a perdu cette photo... quand il a voulu me donner son adresse... elle est tombée... mais elle palit davantage, quand elle lut au bas de la photo. "J'ai hâte de vous revoir" "Irène". Elle avait lu lente-

GARNITURES DE RUBAN

Si quelqu'un se réjouit de la mode des rubans ce sont bien les mères qui veulent parer leurs fillettes, et qui égareront de ces flots soyeux et colorés les petites robes, les chapeaux mignons qu'elles confectionnent avec tant d'amour. Quoi de plus gracieux pour garnir une capeline qu'un simple noeud posé bas contre la calotte de paille ou de feutre ? Une robe en pongée rose s'élèvera à l'épaule d'un ruban flottant, et le même ruban formant ceinture se nouera encore au-dessus des nids d'abeille qui retiennent l'ampleur, de la jupe.

Que nous sommes loin dans ce domaine des épaisses failles, des satins empesés de nos grands-mères ! les rubans actuels sont souples comme de jolies couleuvres ; on les fait souvent en crêpe de Chine, et leur grand avantage est la facilité avec laquelle ils se lavent.

Un petit ruban de taffetas, large de un pouce, foncé et posé en garniture sur une robe d'enfant est charmant. Si vous choisissez pour cette sorte de garniture des couleurs vives, les contrastes heureux avec le ton de la robe si vous donnez à celle-ci la forme un peu archaïque vous en obtiendrez pour votre petite fille fraîche et rose un contraste piquant qui sera du plus séduisant effet.

Près du Japon on a trouvé une profondeur de six milles et demi dans l'Océan Pacifique.

ment comme pour distiller en elle la souffrance goutte à goutte, et une flamme de colère s'éleva dans ses yeux.

C'en est fait de son bonheur, l'espoir a fui, mortes les illusions, et pourtant comme elle voudrait pouvoir rêver encore, ce serait doux de sommeiller dans l'illusion d'un lendemain merveilleux.

Hélas ! la photo est là entre ses mains qui la tournent comme pour lui arracher son secret, le secret de ces yeux, caressant qui lui ont pris son Paul.

Car elle ne doute plus de son malheur, à la lumière de la petite lampe, elle a reconnu que la main de Paul a écrit des mots d'amour au dos de l'image où "Irène" avait tracé un serment.

Elle regarda d'un air désolé, la gerbe parfumée qui s'épanouissait là, sous ses yeux, mais de leurs corolles entrouvertes la troublante chanson des roses s'échappait.

Pervenche Lenoir

LA FEMME AU FOYER

"Si le mari est la tête, écrit récemment Pie XI, dans son encyclique sur le mariage chrétien, la femme est le coeur ; et comme le premier possède la primauté de gouvernement, celle-ci peut et doit revendiquer pour siennne cette primauté d'amour".

Pourquoi le charme et la beauté de la femme ? C'est qu'en embellissant son foyer, elle sache y retenir le mari, les enfants grands. Cette coquetterie, cet art de plaire, ne l'exerce-t-on pas trop souvent pour ceux du dehors, "quand on sort" ?

— Il y a, certes une parure qui convient pour le dehors, et une qui est de mise à l'intérieur ; mais que cette simplicité ne soit jamais négligence, qu'elle soit seyante et gracieuse.

Le foyer est embelli par la présence et la stabilité de la femme. Il faut des oeuvres, parce qu'il y a des misères à soulager, mais que les oeuvres soient surtout l'occupation de la jeunesse, de l'âge mûr, et de celles à qui la Providence a accordé avec parcimonie les joies de la maternité, et qu'Elle a prédisposées par là, à être mères des autres.

Mais quand on a une nombreuse famille, surtout quand les aînés atteignent l'âge difficile de treize ou quatorze ans, la première oeuvre de la mère doit être l'assiduité au foyer ; la mère doit empêcher à tout prix que la famille puisse paraître aux jeunes "le monde où l'on s'ennuie". Il n'est nullement nécessaire pour cela d'introduire chez-soi toutes les distractions bruyantes et frivoles qui excitent seulement le désir d'aller en chercher au dehors, de plus bruyantes encore.

Un point surtout exaspère les jeunes gens : ce sont les querelles incessantes. Le livre des "Proverbes" dit "qu'elles sont comme une pluie sans fin". Si l'on multiplie à tout propos et hors de propos les observations aux enfants, on risque de troubler la paix de la famille. Il n'est pas seulement inutile mais aussi dangereux, de rebattre les oreilles des grands garçons avec des comparaisons entre hier et aujourd'hui. On n'arrive qu'à les déprimer et à les décourager.

Parlons-lui plutôt de son avenir, et aidons sa jeunesse à prendre son vol... Plût au Ciel que toute femme réussît à acquiescer dans son foyer l'influence que possédait auprès de St-Louis, Marguerite de Provence. Au grand étonnement des Musulmans, saint Louis consultait la reine

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etoiles à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indienne, Ducks, Mouselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles ; aussi Cotonnades de toutes sortes.

TAPIS ET PRELARTS.

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "Maple Leaf" supérieurs à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE SAINT-HYACINTHE



ne au sujet des plus graves décisions, "car disait-il, elle est la dame de mes pensées".

Mais quand les plaintes ont pour objet des écarts de conduite la mère doit-elle tout laisser passer sans rien dire ? D'abord, elle doit tout faire pour prévenir ces crises ; elle doit gagner l'affection de ses enfants, et la garder.

Pour être pleinement le charme et le coeur du foyer, il faut savoir prier. Monique vivait, et cela n'empêcha pas le prodige Augustin, mais Monique priait, et Augustin devint un Saint.

"Cependant, Mesdames, conclut le prédicateur, je n'ai garde d'oublier que dans notre belle langue française, dont vous êtes au Canada si jalousement servantes, le coeur n'est pas seulement symbole de l'amour, mais aussi de courage.

"Donner du coeur" nous savons ce que cela veut dire : que ce soit aussi notre rôle au foyer ! La noble mission que celle-là ! Quand les forces morales du mari, des grands fils ou des frères aînés sont à bas, leur donner le coup de remonter. Quand le grand ressort de l'énergie paraît bloqué, lui rendre son jeu normal ; s'il est cassé, le remplacer par un meilleur. A tous redonner du coeur ; faire que tout marche et que Dieu soit content... Y a-t-il au monde rôle plus magnifique ?

L'ENNUI

Que d'ennui sur la surface du globe ! Et pourquoi ?... Parce que l'égoïsme est un monarque régnant sur toutes les classes de la société. Les jeunes désœuvrés s'ennuient parce qu'ils ne savent pas se rendre utiles aux autres et concentrent toutes leurs attentions sur leur seule personne.

Le plus triste ennui est celui dont souffre un coeur de mère quand au cours des longues veillées, elle se voit délaissée par des enfants qui s'en vont à leurs plaisirs, troupes légères de papillons... après un bonsoir indifférent, un baiser peut-être, mais sans songer que la mère qui peine, aurait besoin, elle aussi, d'une récréation. Cruelle insouciance qui fait pleurer les mamans ! Une soirée au nid, près de ces anges gardiens qui ont avec une sollicitude inlassable entouré notre jeunesse, n'est-ce pas juste, n'est-ce pas doux ?

Quelle meilleure amie peut donc avoir une jeune fille, si ce n'est celle toujours attentive à lui donner de la joie, à lui préparer un avenir plein de bonheur ?

Bien lourd aussi est l'ennui de vieillards qu'on oublie, parce que leur hiver est trop sage pour un printemps fou... Après avoir semé tout le long

Suite à la page 7

COEUR DE FORCAT

Par MAURICE BOUE et EDOUARD AUJAY

Suite

Tout se passa comme on l'avait prévu. En arrivant à Paris, le terme de son voyage, Sir William Stephenson se rendit au consulat de France et déclara la mort de Jacques Lefranc, et sous les griffes d'un ve, dans la forêt profonde...

Voilà ce que la pauvre femme ignorait lorsque, quelques heures avant de devenir Mme Beauvais, elle s'interrogeait elle-même et suppliait les siens de son mari défunt de rassurer...

La joie de Jacques Lefranc mélangée pourtant un peu d'atmosphère : celle de ne pouvoir présenter que sous la personnalité d'un autre, Jacques Lefranc, après avoir été le forçat injustement condamné, la victime expiatoire d'une condamnation abominable, était condamné à ne plus exister. Ces condamnés à mort n'exécutés pas et dont on avait fait des déesses sur les registres officiels, Jacques Lefranc était mort civilement... que lui importait, au fond, qu'il allait revoir ceux qu'il aimait, puisque, enfin, il était libre, vraiment libre. Il ne lui importait pas de descendre du bateau, à Bordeaux, qu'il cou-

rut à la gare. Un rapide quittait la ville vingt minutes plus tard, à destination de Paris. Il y monta.

Le malheureux s'attendrissait en voyant, par la vitre du wagon, les paysages de la douce France s'échappant au petit matin. Il s'efforçait d'avancer de deviner les gares que le train brûlerait sans s'y arrêter : Angoulême, Châtelleraut, Orléans ; puis, les petites stations de banlieue, aux quais garnis de voyageurs matineux, gagnant les bureaux ou les ateliers de la capitale.

Enfin, ce fut le brouhaha de la gare d'Austerlitz et Jacques Lefranc sauta sur le quai avec l'ardeur d'un collégien arrivant en vacances.

Maintenant, tout regaillardit par l'atmosphère spéciale de Paris, l'éternelle enchanteresse, l'ancien forçat se hâta. D'abord, il lui fallait retrouver les siens...

— Chauffeur ! gare du Nord ! A Ermont, où il fut une heure après, la villa n'avait point changé et une intense émotion cloua le revenant sur place quand il l'aperçut, au détour de la route...

sonna. Une servante qui, sans doute, n'était là que depuis peu de temps vint à la grille.

— Je voudrais voir monsieur Lefranc, lui demanda-t-il, pour donner le change.

— Monsieur Lefranc ?... Oh ! il y a longtemps qu'il n'habite plus ici... Madame doit avoir son adresse... Permettez...

Elle revint peu après, subitement transformée et beaucoup moins amène.

— Monsieur Lefranc est au bain, dit-elle d'un ton sarcastique. Sa femme et ses enfants demeurent rue Caulaincourt, 27. Allez-y voir.

— C'est bien, je vous remercie, répondit humblement le visiteur... J'ignorais ces détails...

Ah ! la cuisante humiliation pour Georges Renaud recevait pour Jacques Lefranc ! Ah ! ne pas pouvoir dire à ces gens : "C'est moi, Lefranc ! Osez donc dire encore que je suis un assassin ! Qui donc, maintenant que je n'ai plus de fers, osera prétendre devant moi que je suis un voleur ! Allons ! Qu'on parle !"...

Hélas ! Pour sa sécurité, Georges Renaud devait se taire !

Rue Caulaincourt, à Montmartre. Il y courut, s'efforçant pendant le trajet, de changer le drame matériel : la villa vendue, la gêne, la misère installée peut-être dans ce foyer jadis si heureux, amputé d'un de ses membres par un sort ingrat. Quelle hâte il mettait, le

proscrit, à gagner Montmartre ! Le taxi qui l'emportait n'allait pas assez vite à son gré. Le coeur battant à tout rompre, il arriva devant l'immeuble qu'on lui avait indiqué. Fidèle à son habitude, la concierge somnolait doucement.

— Madame Lefranc, je vous prie ?

— Au cinquième, la porte en face, répondit la débonnaire concierge dans un rêve.

Quatre à quatre, il grimpa les marches de l'escalier et arriva enfin devant la porte. Il sonna, escomptant la surprise de son Yvonne et de ses petits.

Personne ne vint lui ouvrir. Il sonna encore. Ce fut une voisine du palier qui entrebâilla sa porte.

— Vous demandez madame Lefranc, sans doute ?

— Oui, madame. N'est-elle pas chez elle ?

— C'est ça... Vous arrivez un peu tard... elle est partie voici une demi-heure à peu près.

— Partie ?...

— Ah ! vous ne savez pas ?... La concierge ne vous a rien dit ?

— Vous m'obligeriez, madame, en me renseignant.

La chose parut comique à la complaisante voisine, qui ne s'apercevait pas que le visiteur était sur des charbons ardents.

— J'ai bien compris, bégayait-il, madame Lefranc se marie... ce matin ?

— Ça n'a pas l'air de vous faire plaisir, mon bon monsieur. Que voulez-vous, cette pauvre femme... deux enfants... si seule... La vie est si difficile... Vous la connaissiez sans doute ?

Lefranc dut faire un effort surhumain pour se renier lui-même et renier ceux qu'il aimait.

— Du tout... j'étais chargé de lui transmettre les amitiés... d'un parent de province... Et, vous comprenez... ça surprend un peu...

— Comme vous le dites !... Mais, en vous pressant un peu, vous pourriez assister à la cérémonie... C'est à la mairie du XVIIIe, à deux pas d'ici...

Il consulta sa montre. Il avait encore sept minutes pour arriver jusque là...

— Je vous remercie, madame... J'y cours...

— C'est ça... Au revoir, monsieur !

L'ancien forçat titubait comme un homme ivre en descendant l'escalier de la paisible demeure. Quelle malédiction l'avait donc frappé ! Il se surprit à parler à voix haute :

— A tout prix, il faut empêcher ce mariage !

Il soliloquait dans la rue comme un dément et, à grands pas, il se dirigea vers la mairie toute proche.

Sans rien demander, il trouva la salle des mariages, pleine de monde et déjà, des couples en sortaient. Dans les

mairies de Paris, on marie en général par fournée. Une unique lecture du code par un adjoint solennel et pressé, les signatures déposées rapidement les "oui" traditionnels échangés à la hâte, et l'on sort.

Jacques Lefranc chercha sa femme dans cette affluence bourdonnante. Il la vit au moment où, d'une voix éteinte, elle répondait au maire :

— Oui.

C'en était fait ! Blême, tremblant, les jambes molles, la respiration courte, haletante, Jacques Lefranc avait assisté à la courte scène. Il était venu trop tard !... Mais, tout ressort lui manqua soudain. La machine cessa de fonctionner et le malheureux s'effondra.

Il y eut un moment d'émoi. Des gens se précipitèrent. On épiloquait à voix haute malgré les semences de l'huissier qui tonitruait :

— Silence ! Silence !

Déjà, à l'estrade, sous le regard impassible de la République en plâtre, le maire continuait son office. On appelait d'autres noms.

Celui qui avait été Jacques Lefranc gisait toujours dans la travée par laquelle les nouveaux époux devaient passer pour sortir.

lui répondit-on.

— Pauvre homme !

Sous le climat des Tropiques, le visage de l'ancien caissier de la Banque Franco-Américaine s'était transformé et une épaisse barbe noire lui encadrait les traits.

Mais le coeur n'a-t-il pas des moyens secrets de discerner ce que nous cache la matérialité des choses ?

A la vue de cet homme qu'on emportait, Yvonne eut un bref sursaut. Un atroce pressentiment l'envahit toute, un choc télépathique la fit frissonner et, sans qu'elle put s'en défendre, elle murmura, mais si bas que personne ne l'entendit :

— Ah ! cet homme !... Il me semble que je l'ai déjà vu... Comme il ressemble à Jacques !...

Deux cortèges descendaient ensemble l'escalier d'honneur de la mairie : les huissiers chargés du fardeau de l'homme évanoui et les époux Beauvais avec leurs invités.

Sur la place Jules-Joffrin, un taxi attendait, dans lequel on hissa Jacques Lefranc.

Au même instant, l'auto nuptial vint se ranger devant le perron. Plus pâle encore que le malade, Yvonne fit un effort pour monter dans la voiture.

Elle n'y parvint pas et chancela dans les bras de son nouvel époux...

UNE EPAVE

I

Comme, pour la vingtième fois, peut-être, l'homme passait de-

vant la boutique du charcutier, —vide, à cette heure de clients — le maître du lieu s'en étonna : — Vois donc, Alphonsine, dit-il à sa femme, ce particulier qui va et vient sur le trottoir depuis une heure... Qu'est-ce qu'il veut, ce citoyen-là ?

La charcutière — une gailarde aux mains rouges qui vous enlevait une demi-bête au bout de la perche sans effort — s'approcha et considéra le quidam.

— Peuh ! un traine-savate... Laisse-le faire ! Que crains-tu de lui ?

— C'est possible, Alphonsine, mais je me demande qu'est-ce qu'il a à guignier comme cela la maison d'en face ! Qui sait s'il ne prépare pas un mauvais coup !

La patronne haussa les épaules et s'attaqua à un quartier de porc qu'elle se mit en devoir de déosser dans toutes les règles de l'art.

Le "traine-savate" qui avait attiré l'attention des honorables commerçants c'était, on l'aurait deviné, Jacques Lefranc.

Une semaine avait passé depuis qu'on l'avait ramassé, terrassé de douleur et d'émotion, dans la salle d'honneur de la mairie du 18e. L'air frais qui entrerait par la portière l'avait ramené. En arrivant à l'hôpital Lariboisière, il était à peu près remis. Un cordial géné

Journal populaire. | leurs membres du 1909

CHACUN SON TOUR
GRANDE VENTE
Commençant **LUNDI, 25 JANVIER**

Il nous croit, nous avons grandement besoin d'argent dans les circonstances. Quand même nous réaliserons seulement le prix coûtant, il en sera à votre entière satisfaction comme à la nôtre.

VICTOR ST-JEAN
Mondor, St-Hyacinthe

Au public de St-Hyacinthe et de la région

Nous regrettons d'avoir avisé nos clients et le public en général que nous avons discontinué le service de Taxi.

Nous les remercions bien sincèrement pour l'encouragement qu'ils nous ont donné dans le passé et espérons que nos relations toutes cordiales continueront d'exister comme par le passé.

Nous voulons nous occuper exclusivement de CÉRÉMONIES, c'est-à-dire MARIAGES, BAPTEMES et FRAIS FUNÉRAIRES, au lieu de service de Taxi, nous nous occuperons de la vente en gros de CERCUEILS, FLUIDE à embaumer et AUTRES ACCESSOIRES utilisés par les Directeurs de Funérailles.

Tout en se créant des revenus assez substantiels de ce côté, cela nous permettra d'acheter notre marchandise pour des besoins locaux au prix de la manufacture et nous pourrions ainsi bénéficier nos clients de la différence des prix en éliminant les intermédiaires.

Nous avons l'agence exclusive pour tout le Canada pour la vente du fameux fluide à embaumer "Regina" et autres produits du Dr. Michel, de Cleveland Ohio. Pour les cercueils, nous représentons toutes les meilleures maisons, avis donc aux Directeurs de Funérailles, surtout ceux des places environnantes qu'ils pourront se procurer ici même, tout ce dont ils ont besoin aux mêmes prix qu'ils achètent des voyageurs, ce qui leur permettra de porter peu de stock puisqu'ils pourront toujours s'approvisionner ici avec avantage.

Nous n'avons jamais visé à la quantité mais à la qualité. Nous n'avons jamais visé à la quantité mais à la qualité. Notre système incomparable d'EMBAUUREMENT TANT AU POINT DE VUE APPARENCE QUE DELICATESSE et en nous dévouant exclusivement à cette ligne, avec des prix défiant toute compétition, nous serons plus que jamais en position de donner plus que jamais entière satisfaction.

Nous croyons que tous les amis se réjouiront avec nous pour cette innovation puisque tout le monde en bénéficiera.

V. J. MONGEAU LTEE
V. J. Mongeau, Gérant

inités entre autres S. E. J. A. Desmarais, évêque de St-Hyacinthe, les chanoines J. E. Archambault, directeur au Séminaire de St-Hyacinthe, F. A. Laroche, professeur à l'évêché, MM. les abbés Rosario Vadenais, professeur au Séminaire, Hermann et Emilien Chagnon, deux derniers, vicaires à la paroisse. Il y avait 50 canons de St-Hyacinthe, 45 de St-Jean, 10 de Waterloo, etc.

20ième ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Une grande réunion de parents et d'amis eut lieu, la semaine dernière, chez Monsieur et Madame David Lemieux, marchand de glace, à l'occasion du vingtième anniversaire de leur mariage.

Une adresse fut lue aux héros de la fête et on leur présenta un magnifique cadeau. Il y eut chant, musique, danse et ce n'est que très tard que l'on se retira emportant un bon souvenir de cette agréable veillée.

Parmi les invités on remarquait: MM. et Mmes Wilbrod Richer de St-Denis, Mlle Benoit Lemieux, M. et Mme Arthur Lemieux et M. et Mme Léo Bousquet; MM. Henri et Auguste Sicotte; MM. et Mmes Alphonse Sicotte, Napoléon Armstrong, Adélaïde Gendreau, Ferdinand Gendreau; MM. Edmond Patenaude, Ls. Laflamme, Raoul Chartier, Louis Beaudry; M. et Mme Henri Legros; MM. Adélaïde, Ovide, Auguste et Joseph Lemieux; Mmes Jeanne, Antoinette, et Hélène Lemieux, de St-Hyacinthe; Mlle Adrius Lemieux, MM. Osias et Armand Lemieux, et Mlle Laurette Lemieux de St-Thomas d'Aquin; M. et Mme Joseph Lecours, M. Janson de Milton; M. Ephrem Bourgeois de Ste-Rosalie; MM. Jean, Gérard Dufresne, MM. Paul, Armand et Origène Gendreau; MM. Eloi et Roméo Beaudry; MM. Emilien et Maurice St-Pierre; MM. Rosario Armstrong, Conrad Tarte, Phélie Riendeau, Philippe, Georges, Emilien et Maurice Scott; MM. Léo Messier, Lucien Chagnon; Mmes Yvette Sicotte, Bella, Bauma, Beauparlant; Léa Messier, Hélène Ferland, Lina et Annette Tarte, Emilia Armstrong, Mériida Picard, Christine Girard, Laurencia Laflamme, et Hortense St-Pierre; MM. Ephrem Scott, Auray

Brodeur, Napoléon Légaré, Donat Vandal, Frank Dufour, Joseph Berthiaume, Albany Tarte, Omer Prigent.

La musique était fournie par MM. Laurent St-Pierre, Raoul Girard, Georges Scott, Léo Messier et Ovide Lemieux.

PARTIE DE CARTES AU CHRIST-ROI

Jeu, le 28 prochain, aura lieu dans le sous-sol de l'église du Christ-Roi la partie de cartes organisée par la Chorale de cette paroisse.

On commencera les parties à huit heures et la Chorale du Christ-Roi n'a rien épargné pour faire un succès de cette veillée. Trois magnifiques prix de présence et un grand nombre d'autres prix appréciables seront donnés aux gagnants.

Plusieurs personnes vendent des cartes d'entrée, mais on peut s'en procurer principalement à la Pharmacie Brodeur. Le prix est de trente-cinq sous. Bienvenue à tous.

REMERCIEMENTS

La famille Alidor Gingras remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie soit par visite à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit à l'occasion du décès de Denis fils bien-aimé de M. et Mme Alidor Gingras.

ST-JEAN BAPTISTE

Une joyeuse réunion a eu lieu à St-Jean Baptiste à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mlle Lucienne Lafrance.

Il y a eu chants, musique et danse.

Parmi les personnes présentes on remarquait: M. et Mme Napoléon Robert, M. Paul Tétraut, Mlle Béatrice Vincelette, M. Bernard Chabot, Mlle Marie-Reine Vincelette, M. G. Lacoste, Mlle Dorila Vincent, M. Fernando Vincent, Mlle Madeleine Lacoste, M. Joseph Lacoste, Mlle Roy, M. Fernand Roy, Mlle Thérèse et Liliane Noisieux, M. Armand Robert, Mlle Laurence Veronneau, Mlle Hectorine et Simone Remy, Diana, Aldéa et Marie-Ange Viens, M. Octave Chicoine, Mlle M-Rose Vincelette, Aurèle Vincelette, Gaston Lemonde, Richard Vincelette, Germaine Lemonde, M. Albert Remy, Mlle Berthe Chicoine, Mlle Irène Chicoine, Paul-Emile Veronneau, Jules Desautels, M. Maurice Noisieux, Mlle Jeanne et Simone Choquette.

UNE ACTION PRISE CONTRE LE CONSEIL MUNICIPAL
Suite de la page 1

"que la Maison des Oeuvres soit considérée comme bien appartenant à une communauté religieuse, et taxée selon les dispositions de l'article de la Charte 494b de la loi 9 Geo. V, chapitre 94; que le rôle actuel soit corrigé en conséquence, et qu'il soit tenu compte de la présente résolution dans la confection des rôles futurs, tant et aussi longtemps que cette maison servira d'oeuvres sociales et de charité; et que les montants chargés à cette propriété depuis que les propriétaires actuels en ont fait l'acquisition soient prélevés et crédités au compte de la Corporation Episcopale."

le tout tel qu'il appert à copie authentique du procès verbal des minutes de la dite séance du Conseil Municipal de la Cité Intimée produite avec les présentes par le Requêteur comme exhibit no. 1;

40. Que la dite "Maison des Oeuvres" mentionnée au procès verbal ci-dessus de la Cité Intimée, porte le numéro civil de 199 de la rue Girouard, en la cité de Saint-Hyacinthe, et est et était depuis environ quatre ans la propriété de la Corporation Episcopale du diocèse de Saint-Hyacinthe;

50. Que le Requêteur est dans le délai requis par la loi et la charte de la Cité Intimée, pour contester la décision ou résolu-

tion du Conseil ci-dessus mentionné et possède les qualifications et intérêts requis à cette fin, tel que dit ci-dessus;

60. Que le Requêteur a dûment donné et fourni au Greffier de cette honorable Cour, cautionnement pour les frais, selon la loi et les dispositions de la charte de la Cité Intimée, et dûment produit au dossier, tel qu'il appert aussi au certificat de production de cautionnement annexé aux présentes;

70. Que la résolution ou décision du Conseil de la Cité Intimée, relatée ci-dessus, au paragraphe 3, doit être cassée et annulée par cette honorable Cour, à toutes fins que de droit, pour causes d'illégalité et d'irrégularité, est absolument illégale, irrégulière et nulle pour toutes et chacune des diverses raisons mentionnées aux sous-paragraphes qui suivent:—

a) Parce que le seul fait que le Conseil Municipal de la Cité Intimée, ait décrété à la dite résolution que la "Maison des Oeuvres" soit considérée comme biens appartenant à une communauté religieuse, ne constitue pas en lui-même une raison ou disposition valable autorisant la dite Cité Intimée à faire bénéficier le dit immeuble dit "Maison des Oeuvres" des exemptions de taxes prévues par l'article 494b de la charte de la Cité en faveur des immeubles tombant dans la nomenclature de l'article 472 de la dite charte, et que le seul fait que le dit immeuble ait été déclaré dans la dite résolution comme "biens appartenant à une communauté religieuse" ne saurait faire tomber le dit immeuble dans la nomenclature du dit article 472 de la dite charte;

b) Parce que le Conseil Municipal de la Cité Intimée a outrepassé les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi et la charte de la dite Cité, en considérant ou voulant considérer la Maison des Oeuvres comme biens appartenant à une communauté religieuse, alors que le dit immeuble appartient à la Corporation Episcopale du diocèse de Saint-Hyacinthe, qui n'est pas au sens de la loi une Communauté religieuse;

c) Parce que le Conseil Municipal de la dite Cité a outrepassé les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi et la charte de la dite Cité en étendant par une interprétation illégale les dispositions restrictives contenues dans la loi et la charte de la dite Cité relativement aux immeubles sujets à des exemptions de taxes, lesquelles dispositions sont édictées limitativement et exclusivement par l'article 472 de la charte de la Cité Intimée, pour y inclure illégalement et irrégulièrement la Maison des Oeuvres;

d) Parce que la dite Maison des Oeuvres est à cause des faits relatés aux sous-paragraphes qui précèdent, un bien impossible et n'entre aucunement dans l'énumération des biens non-imposables tel que décrit par le dit article 472 de la charte de la Cité Intimée, et en conséquence ne saurait tomber sous les dispositions de l'article 494b de la dite charte;

e) Parce que le Conseil Municipal de la Cité Intimée a outrepassé les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi et la charte de la dite Cité en étendant par une interprétation illégale les dispositions restrictives contenues dans la loi et la charte de la dite Cité relativement aux immeubles sujets à des exemptions de taxes, lesquelles dispositions sont édictées limitativement et exclusivement par l'article 472 de la charte de la Cité Intimée, pour y inclure illégalement et irrégulièrement la Maison des Oeuvres;

timée, la dite Corporation Episcopale n'étant pas une "personne qui exerce une industrie ou un métier ou se livre à une exploitation quelconque", ni une personne pauvre de la dite municipalité;

f) Parce que la dite résolution ou décision comportant une remise de plus de \$50.00, a été passée et adoptée par le Conseil Municipal de la Cité Intimée, sans avoir été au préalable précédée d'un avis de motion régulier, tel le veut la charte et les règlements municipaux de la Cité Intimée, et qu'en conséquence la dite résolution ou décision est illégale, irrégulière et nulle, aussi de ce chef;

g) Parce que la "Maison des Oeuvres" n'est pas occupée et possédée par une institution de bienfaisance;

h) Parce que les propriétaires de la "Maison des Oeuvres" en retirent un revenu;

80. Qu'à la suite de la dite résolution du 16 décembre 1931, et en conformité avec les dispositions de la dite résolution, le Greffier de la dite Cité Intimée, a altéré et changé le rôle d'évaluation de la dite Cité, en y mettant sous la rubrique des immeubles exempts de certaines taxes en vertu des dispositions des articles 472 et 494b de la charte, la "Maison des Oeuvres", immeuble appartenant à la Corporation Episcopale du Diocèse de Saint-Hyacinthe;

90. Que la dite correction ou altération du rôle d'évaluation est illégale, irrégulière et nulle parce que faite sous la force d'une résolution illégale, irrégulière et nulle;

100. Que la présente requête est bien fondée en fait et en droit.

POURQUOI le Requêteur, demandant acte du cautionnement régulièrement fourni et de sa qualification à porter les présentes procédures, conclut à ce que par le jugement à intervenir sur la présente requête, il soit dit et déclaré que la résolution du Conseil Municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe, passée en date du 16 décembre 1931, et qui se lit comme suit, savoir:

"L'échevin Picard, appuyé par l'échevin Barceloux, propose et le conseil approuve, que la Maison des Oeuvres soit considérée comme bien appartenant à une communauté religieuse, et taxée selon les dispositions de l'article de la Charte 494b de la loi 9 Geo. V, chapitre 94; que le rôle actuel soit corrigé en conséquence, et qu'il soit tenu compte de la présente résolution dans la confection des rôles futurs, tant et aussi longtemps que cette maison servira d'oeuvres sociales et de charité; et que les montants chargés à cette propriété depuis que les propriétaires actuels en ont fait l'acquisition soient prélevés et créés au compte de la Corporation Episcopale."

est illégale, irrégulière et nulle et de nul effet, et est cassée, annulée et rescindée à toutes fins que de droit; que les remises de taxes consenties à la Corporation Episcopale du diocèse de Saint-Hyacinthe, par les dispositions de la dite résolution, soient déclarées illégales, irrégulières et nulles et comme si elles n'avaient jamais été accordées et consenties; à ce que les altérations et changements faits au rôle d'évaluation de la Cité Intimée soient déclarés illégaux, irréguliers et nuls et qu'ordre soit donné à la dite Cité de Saint-Hyacinthe de faire restaurer et corriger le dit rôle d'évaluation, pour que le dit immeuble dit "Maison des Oeuvres" y soit inscrit comme il l'était avant les changements faits à la suite de la dite résolution, et à ce que le dit rôle d'évaluation tel qu'existant aujourd'hui et homologué en date du 7 janvier 1931, soit déclaré illégal, irrégulier et nul et soit cassé et annulé, en autant que les entrées au sujet de l'immeu-

Maux de Tête
Soulagez sans droguer
Frictionnez Vicks sur la poitrine. Souvent une application suffit.

VICKS VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

AVIS PUBLIC

Canada, Province de Québec, District de Montréal, No 165. Dans l'affaire de Philippe Lambert, cultivateur, de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, Cédant autorisé.

Avis public est, par les présentes, donné que les immeubles désignés comme suit:

1. Une terre située à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, connue et désignée comme étant les numéros quatre cent trois et quatre cent quatre (Nos 403 et 404) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville — avec maison et autres bâtisses y érigées;

2. La moitié indivise d'un lot de terre à bois, situé en la rang Cordelia, dans la paroisse de Saint-Michel-de-Rougemont, connu et désigné comme étant le lot numéro six cent quatre-vingt-dix-sept (No 697) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Césaire, et contenant, ledit lopin de terre en entier, environ quarante-deux arpents en superficie;

Seront vendus séparément, suivant un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, en matière de Faillite, aux enchères publiques suivant le mode de vente de Shérif, après les avis donnés suivant les dispositions des articles 716, 717, C.P.C. et de l'article 45 de la Loi de Faillite, de façon à donner à ladite vente l'effet du décret, à la porte de l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, le LUNDI, le VINGT-CINQUIÈME jour de JANVIER, mil neuf cent trente-deux, à ONZE heures de l'avant-midi.

Conditions de paiement: Argent comptant.

Pour information et cahier des charges, s'adresser au soussigné.

Le syndic,
J.-F. MEUNIER,
Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville,
le 21 décembre 1931, 6859—52-2

PUBLIC NOTICE

Canada, Province de Québec, District de Montréal, No 165. In the matter of Philippe Lambert, farmer, of Saint Jean Baptiste de Rouville, Authorized Assignor.

Public notice is hereby given that the immovable designated as follows:

1. A farm situate at Saint Jean Baptiste de Rouville, known and designated as being lots numbers four hundred and three and four hundred and four (Nos. 403 and 404) of the official cadastre for the parish of Saint Jean Baptiste de Rouville—with house and other buildings thereon erected;

2. The undivided half of a woodland, situate in the Cordelia Range, in the parish of Saint-Michel-de-Rougemont, known and designated as being the lot number six hundred and ninety seven (No. 697) of the official cadastre for the parish of Saint-Césaire, and containing, the said whole lot, about forty two arpents in superficies;

Will be sold separately, pursuant to a judgment of the Superior Court for the district of Montreal, sitting in Bankruptcy, at public auction as given pursuant to the provisions of articles 716, 717 C.C.P. and article 45 of the official cadastre for the parish of Saint-Césaire, and containing, the said whole lot, about forty two arpents in superficies;

Conditions of payment: Cash.

For information and list of charges, apply to the undersigned.

J. F. MEUNIER, Trustee,
Saint Jean Baptiste de Rouville,
December 21, 1931, 6860—52-2

PUBLIC NOTICE

Canada, Province of Québec, District of St-Hyacinthe, No. 92270.

Cour Supérieure, Montréal.

Frank Levasseur & Co., Ltd., Dem. vs Sylvain Chalin, déf.

Le 1er février 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au No 43 de la rue St-Dominique, en la cité de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de justice les biens meubles et effets mobiliers du défendeur saisis en cette cause et consistant en un piano, radio, gramophone et fixturs électriques, etc.

Conditions, Argent comptant.

H. E. BENOIT, H.C.S.,
Saint-Hyacinthe, 21 janvier 1932.

PUBLIC NOTICE

Canada, Province of Québec, District of St-Hyacinthe, No. 92270.

Superior Court, Montreal.

Frank Levasseur & Co., Ltd., Plaintiff, against Sylvain Chalin, Def.

On the first day of February 1932, at eleven o'clock in the forenoon, at No. 43 St. Dominique Street, in the City of St. Hyacinthe, will be sold by justice authority all the moveables of the Defendant seized in the cause and consisting in a radio, piano, gramophone, electric fittings, etc.

Conditions, Cash.

H. E. BENOIT, H. S. C.,
St. Hyacinthe, January 21st 1932.

PUBLIC NOTICE

Province of Québec, District of Saint-Hyacinthe, No. 1719.

Cour Supérieure, DAME AMANDA LUSSIER, épouse de Louis Benoit, du village d'Upton, district de Saint-Hyacinthe, demanderesse, à ester en justice, Demanderesse,

vs

LOUIS BENOIT, des mêmes lieux, Défendeur.

AVIS. — Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 14ème jour de janvier 1932.

(Signé) CHABOT & POTHIER, Procureurs de la demanderesse.

Vraie copie: CHABOT & POTHIER, Procureurs de la demanderesse, 22-29J.

PUBLIC NOTICE

Province of Québec, District of Saint-Hyacinthe, No. 1719.

Superior Court AMANDA LUSSIER, wife common as to property of Louis Benoit, farmer, of Upton, district of Saint-Hyacinthe, Plaintiff,

vs

The said LOUIS BENOIT, of Upton, Defendant.

NOTICE. — An action in separation as to property has been instituted in this case.

St. Hyacinthe, January 14th, 1932. (Signed) CHABOT & POTHIER, Attorneys for plaintiff.

True Copy: CHABOT & POTHIER, Attorneys for plaintiff, 22-29J.

ble dit "Maison des Oeuvres" est concerné, le tout avec dépens distraits aux procureurs soussignés.

St-Hyacinthe, le 14 janv. 1932

(Signé) Phaneuf & Poupart, Procureurs du Requêteur.

Petites Annonces

AVIS. — Tous ceux qui auront du vieux plomb à vendre pourront le faire en s'ad. à: TOLE GAUFREE IDEALE, Engr., Place C. N. R. jno

A VENDRE. — Moteur électrique de 7 forces à vendre à de très bonnes conditions. En parfait ordre. S'adresser à nos bureaux, 173 Blvd Girouard, téléphone 143. jnc

A VENDRE. — Set de salle à diner, moderne. S'adresser aux Bureaux du Clairon. jnc

A VENDRE. — Lampes "Aladin", entièrement neuves, à l'huile. Belle lumière et économique. Moitié prix. S'adresser à M. Philippe Gendreau, 4 rue DuSéminaire, Téléphone 940 W. Ville. If.

LOGEMENT A LOUER. — Un des plus beaux logements modernes de la ville. Tout le confort voulu. S'adresser à 50 rue Bourdages, M. Théophile Gauthier. If

A LOUER. — Beau local à louer au Nos 61-63 Rue Cascades Coin Concorde et Cascades. Possession immédiate si désirée. S'adresser à MM. Bazinet et Germain, 59 Cascades, Ville. jno

PERDUE. — Une plume fontaine brune a été perdue du Couvent de Lorette à la rue Notre-Dame. Prière de la rapporter à Ferdinand Normand, 90 rue Notre-Dame, ville. If

ATTENTION. — Ne laissez pas les mites détruire votre Chesterfield. Un Chesterfield neuf a autant besoin d'un traitement qu'un vieux. Je vous donnerai un traitement spécial, garanti pour deux ans. Je détruis aussi les coquerelles, les punaises, les rats, les souris et les fourmis. Ecrivez ou téléphonez à P.-J. Rouleau, Ingénieur-Exterminateur, 900 Ave. Moffat, Tél. York 3711 Verdun, P. Q.

AVIS. — Pour réparations et accord de piano, s'adresser à: E.-N. GAUDETTE, 56a rue William St-Hyacinthe, Téléphone 971 8-15-22-29 jan.

AVIS PUBLIC

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, No. 92270.

Cour Supérieure, Montréal.

Frank Levasseur & Co., Ltd., Dem. vs Sylvain Chalin, déf.

Le 1er février 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au No 43 de la rue St-Dominique, en la cité de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de justice les biens meubles et effets mobiliers du défendeur saisis en cette cause et consistant en un piano, radio, gramophone et fixturs électriques, etc.

Conditions, Argent comptant.

H. E. BENOIT, H.C.S.,
Saint-Hyacinthe, 21 janvier 1932.

PUBLIC NOTICE

Canada, Province of Québec, District of St-Hyacinthe, No. 92270.

Superior Court, Montreal.

Frank Levasseur & Co., Ltd., Plaintiff, against Sylvain Chalin, Def.

On the first day of February 1932, at eleven o'clock in the forenoon, at No. 43 St. Dominique Street, in the City of St. Hyacinthe, will be sold by justice authority all the moveables of the Defendant seized in the cause and consisting in a radio, piano, gramophone, electric fittings, etc.

Conditions, Cash.

H. E. BENOIT, H. S. C.,
St. Hyacinthe, January 21st 1932.

PUBLIC NOTICE

Province of Québec, District of Saint-Hyacinthe, No. 1719.

Cour Supérieure, DAME AMANDA LUSSIER, épouse de Louis Benoit, du village d'Upton, district de Saint-Hyacinthe, demanderesse, à ester en justice, Demanderesse,

vs

LOUIS BENOIT, des mêmes lieux, Défendeur.

AVIS. — Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 14ème jour de janvier 1932.

(Signé) CHABOT & POTHIER, Procureurs de la demanderesse.

Vraie copie: CHABOT & POTHIER, Procureurs de la demanderesse, 22-29J.

PUBLIC NOTICE

Province of Québec, District of Saint-Hyacinthe, No. 1719.

Superior Court AMANDA LUSSIER, wife common as to property of Louis Benoit, farmer, of Upton, district of Saint-Hyacinthe, Plaintiff,

vs

The said LOUIS BENOIT, of Upton, Defendant.

NOTICE. — An action in separation as to property has been instituted in this case.

St. Hyacinthe, January 14th, 1932. (Signed) CHABOT & POTHIER, Attorneys for plaintiff.

True Copy: CHABOT & POTHIER, Attorneys for plaintiff, 22-29J.

PUBLIC NOTICE

Province of Québec, District of Saint-Hyacinthe, No. 1719.

Superior Court AMANDA LUSSIER, wife common as to property of Louis Benoit, farmer, of Upton, district of Saint-Hyacinthe, Plaintiff,

vs

The said LOUIS BENOIT, of Upton, Defendant.

NOTICE. — An action in separation as to property has been instituted in this case.

St. Hyacinthe, January 14th, 1932. (Signed) CHABOT & POTHIER, Attorneys for plaintiff.

True Copy: CHABOT & POTHIER, Attorneys for plaintiff, 22-29J.

PUBLIC NOTICE

Province of Québec, District of Saint-Hyacinthe, No. 1719.

Superior Court AMANDA LUSSIER, wife common as to property of Louis Benoit, farmer, of Upton, district of Saint-Hyacinthe, Plaintiff,

vs

The said LOUIS BENOIT, of Upton, Defendant.

NOTICE. — An action in separation as to property has been instituted in this case.

St. Hyacinthe, January 14th, 1932. (Signed) CHABOT & POTHIER, Attorneys for plaintiff.

True Copy: CHABOT & POTHIER, Attorneys for plaintiff, 22-29J.

PUBLIC NOTICE

Province of Québec, District of Saint-Hyacinthe, No. 1719.

Superior Court AMANDA LUSSIER, wife common as to property of Louis Benoit, farmer, of Upton, district of Saint-Hyacinthe, Plaintiff,

vs

The said LOUIS BENOIT, of Upton, Defendant.

NOTICE. — An action in separation as to property has been instituted in this case.

St. Hyacinthe, January 14th, 1932. (Signed) CHABOT & POTHIER, Attorneys for plaintiff.

True Copy: CHABOT & POTHIER, Attorneys for plaintiff, 22-29J.

PUBLIC NOTICE

Province of Québec, District of Saint-Hyacinthe, No. 1719.

Superior Court AMANDA LUSSIER, wife common as to property of Louis Benoit, farmer, of Upton, district of Saint-Hyacinthe, Plaintiff,

vs

The said LOUIS BENOIT, of Upton, Defendant.

NOTICE. — An action in separation as to property has been instituted in this case.

St. Hyacinthe, January 14th, 1932. (Signed) CHABOT & POTHIER, Attorneys for plaintiff.

True Copy: CHABOT & POTHIER, Attorneys for plaintiff, 22-29J.

PUBLIC NOTICE

Province of Québec, District of Saint-Hyacinthe, No. 1719.

Superior Court AMANDA LUSSIER, wife common as to property of Louis Benoit, farmer, of Upton, district of Saint-Hyacinthe, Plaintiff,

vs

The said LOUIS BENOIT, of Upton, Defendant.

NOTICE. — An action in separation as to property has been instituted in this case.

St. Hyacinthe, January 14th, 1932. (Signed) CHABOT & POTHIER, Attorneys for plaintiff.

True Copy: CHABOT & POTHIER, Attorneys for plaintiff, 22-29J.

Cartes d'Affaires

Téléphone 595w
BOUCHARD & FRERE
Peintre Décorateurs
Tous travaux en peinture
Intérieur et Extérieur
Lettage et Décoration
40, Rue Héloïse St-Hyacinthe.

MACHINE A SABLER
M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance, une entière satisfaction.
E. A. CENDRON, 244 Cascades St-Hyacinthe, Qué.

Téléphone Bell 680
LOUIS BERNARD
Entrepreneur Général
MACON, PLATRIER ET BRIQUETEUR
A l'entreprise ou à la journée. Spécialité: Corniches et Ornaments d'Eglises. Travail au Stucco. Ouvrage Garanti.
130, rue Laframboise St-Hyacinthe

DR H. GAGNON
Médecin
HEURES DE BUREAU
De 10 hres à Midi
De 2 à 5 hres P. M.
De 7 à 8 hres P. M.
95 rue Mondor, Tél. 182
ST-HYACINTHE

Tél. 766-j. 57, rue Concorde
ALBERT CHENETTE
Contracteur-Général
A la journée ou à l'entreprise
Charretier de grosses voitures. Transport de bâtisses et déménagement. Toujours en mains: blocs de ciment. Malaxeur de ciment à louer
Prix Modérés — Satisfaction Garantie.
ST-HYACINTHE, P. Q.

Tél. 635j
DR ALBERT TOUSIGNANT
Chirurgien-Dentiste
47 rue Bourdages St-Hyacinthe

POURQUOI
En ce qui concerne la réparation des radios, ne pas vous adresser à:
GERMAIN LAPONTE
(Diplômé de la N.R.I.)
96 St-Michel, St-Hyacinthe
Tél. 673J.

Tél. 775 Soir 918
J.-ERNEST ST-ONGE
Entrepreneur-Electricien
248 Cascades VILLE

A NOS LECTEURS

Voici les numéros gagnants de la douzième semaine du tirage hebdomadaire organisé pour le bénéfice des lecteurs de notre journal:

SERIE—L—4085	— 4128	— 4162	— 4230	— 4286	— 4312
4354	— 4472	— 4498	— 4520	— 4616	— 4736
4811	— 4946	— 5128	— 5236	— 5342	— 5521
5618	— 5732	— 5856	— 5968	— 6120	— 6240
6486					

Ces numéros gagnants sont ceux du coupon de la série L qui a paru dans notre édition de la semaine dernière. Sur présentation, à nos bureaux, du coupon portant un des numéros ci-dessus et le paiement de la taxe de cinq cents au théâtre il vous serait fait remise d'un billet de faveur vous donnant droit d'assister à une des représentations cinématographiques du théâtre Corona pendant la semaine commençant demain 23 janvier et se terminant le samedi soir suivant, 30 janv.

Les bureaux de notre journal sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, l'avant-midi de 9 heures à midi et l'après-midi de 1½ heure à 5 heures. Ils sont situés au numéro 173, boulevard Girouard.

Nous publions ci-dessous le treizième coupon de notre tirage. Nos lecteurs et lectrices sont priés de le conserver jusqu'à notre édition de vendredi prochain alors que nous donnerons, dans cette même colonne, les numéros gagnants pour le coupon de la série M.

CONSERVEZ CE COUPON

SERIE M

Si le numéro qu'il porte est publié dans "LE CLAIRON", vendredi prochain, il vous donnera droit à UN BILLET DE FAVEUR, (non compris la taxe de 5 cents) pour un fauteuil d'orchestre au Théâtre CORONA.

Nom

Adresse

(Coupon valable seulement du 30 janv. au 6 fév. inc.)

COLONNES AGRICOLES

UTILITE DES ENGRAIS CHIMIQUES

LES ENGRAIS CHIMIQUES RAPPORTENT 64% D'INTERET SUR LES PATURAGES DE M. ALBANI PROVENCHER, GENTILLY, CO. DE NICOLET.

Le problème de l'amélioration des pâturages commence à éveiller l'attention des cultivateurs du comté de Nicolet. Dans notre comté, les pâturages forment de 30 à 45% de l'étendue totale de nos fermes. La plupart des cultivateurs ont de bons troupeaux de vaches laitières, dont la période de lactation commence généralement au printemps. Les revenus des troupeaux proviennent surtout pendant la période où les animaux sont aux pâturages, et c'est presque uniquement sur l'herbe que l'on dépend pour la production du lait. Il est donc de la plus grande importance de trouver les moyens de hâter la pousse de l'herbe au printemps et de tâcher d'assurer que la qualité et la quantité de l'herbe du mois de juin soit maintenue le plus longtemps possible dans le cours de l'été et de l'automne. On sait que l'herbe du mois de juin est une nourriture parfaite pour la production du lait.

Les cultivateurs du comté liront avec plaisir et intérêt le rapport d'une expérience, qu'à ce sujet, Monsieur Albani Provencher de Gentilly, a bien voulu faire sur sa ferme, avec ma collaboration.

Le 23 avril dernier, Monsieur Albani Provencher appliquait sur 4 arpents de prairie de 2 ans, 500 lbs, d'un engrais chimiqe complet de la formule 4-8-10, c'est-à-dire un engrais chimiqe contenant 4 lbs. d'azote, 8 lbs. d'acide phosphorique et 10 lbs. de potasse par 100 lbs.

Le 4 juillet, après qu'il eut fait raser ce champ par son troupeau, il fit une seconde application d'un engrais simple sous forme de 100 lbs. de sulfate d'ammoniaque à l'arpent.

Le coût de l'engrais complet a été de \$29.60, tandis que celui du sulfate d'ammoniaque était de \$8.60, ce qui forme un total de \$38.20 soit une dépense de \$9.55 à l'arpent.

Afin de se rendre compte si les engrais chimiques seraient profitables, Monsieur Provencher avait divisé une prairie de huit arpents en deux parties égales, et gardé quatre arpents non fertilisés.

Contrôle. — Les deux champs ont été pâturés et rasés à tour de rôle. M. Provencher tenait compte du nombre de jours de pâturage et de la quantité de lait produit sur chaque champ. Il disposait par ailleurs d'un autre pâturage où il envoyait ses animaux pendant que ces deux champs étaient au repos.

Pâturage fertilisé. — Nombre de jours de pâturage: 38. Production totale du lait: 13-705.

Pâturage non fertilisé. — Nombre de jours de pâturage: 24½. Production totale du lait: 8978.

Surplus de jours sur pâturage fertilisé: 13½; surplus de lait sur pâturage fertilisé: 4727. évalués à \$43.96. Le lait entier évalué à \$0.78 du 100 lbs. et le lait écrémé à \$0.15 du 100 lbs.

Le surplus de lait rembourse complètement le coût des engrais chimiques et laisse un profit de \$5.76, soit un intérêt de plus de 15%. Cependant il y a d'autres profits que M. Provencher est convaincu d'avoir obtenus par la fertilisation de ces quatre arpents de pâturage.

Economie d'alimentation à l'étable. — Les engrais chimiques ont suscité au printemps une telle pousse d'herbe que M. Provencher a pu envoyer ses vaches 8 jours plus tôt aux pâturages. En effet il mit ses vaches à l'herbe (non au clos) 8 jours plus tôt, soit le 23 mai. Le 1er juin, sa parcelle témoin

était dans le même état de production que la parcelle fertilisée le 23 mai.

M. Provencher estime que les 8 jours de stabulation de ce fait évités, lui fait épargner 1500 lbs. de bon foin mêlé valant \$6.00 ainsi que 230 lbs de moulées valant \$2.99, soit une économie sur l'alimentation de \$8.99.

D'un autre côté, aussitôt aux pâturages la production du lait s'est élevée. Comme M. Provencher est un cultivateur qui fait du contrôle laitier toute l'année, il a pu se rendre compte que ses vaches lui ont donné durant ces huit premiers jours de pâturage, 630 lbs. de lait de plus que durant les huit derniers jours de stabulation, soit un autre économie de 5.85, et cela sans moulées. De plus, vers le milieu de juin il a pu récolter dans le pâturage fertilisé, 1200 lbs de bon foin valant \$4.00.

Tableau. — 1o. Economie de 8 jours d'alimentation à l'étable, \$8.99; 2o. Surplus de lait obtenu les 8 premiers jours aux pâturages, \$5.85; 3o. Foin récolté sur parcelle fertilisée, \$4.00; 4o. Surplus de lait obtenu sur parcelle fertilisée, \$43.96. Profits bruts, \$62.80. Coût des engrais chimiques, \$38.20. Profits nets, \$34.60.

Ce qui représente un intérêt de 64% après avoir soustrait le capital investi \$38.20.

On a chargé ici tout le coût des engrais chimiques à l'herbe produite cette année, comme si le pâturage ne devait pas s'en ressentir encore l'an prochain. Il est évident que l'acide phosphorique et la potasse appliqués cette année n'ont pas été complètement absorbés. D'ailleurs dès cet automne, on pouvait constater une différence considérable dans l'apparence de la végétation entre le champ fertilisé et le champ non fertilisé.

Le trèfle blanc est beaucoup plus abondant, la végétation beaucoup plus dense dans le champ fertilisé.

Monsieur Albani Provencher mérite d'être félicité bien vivement pour le soin qu'il a apporté dans la conduite de cette expérience dont les résultats se montrent si favorables.

Nous désirons noter ici, que M. Albani Provencher a un très bon troupeau de type Holstein qu'il a amélioré par l'introduction de bons taureaux de race pure, ainsi que par une alimentation rationnelle et un élevage raisonné. Il y a deux ans, il n'a pas craint de faire les déboursés nécessaires pour se procurer chez un des meilleurs éleveurs de l'Amérique, un taureau d'excellente lignée, achetée de la Ferme Raymond, Vaudreuil.

En dépit du bas prix du lait, l'emploi raisonné des engrais chimiques sur les pâturages présente des avantages économiques très grands comme le démontre l'expérience ci-haut.

Par Louis Baribeau, B. S. A. Agronome officiel Gentilly

LE LAIT

Son utilité pour les dents

Pour bien se porter il faut avoir de bonnes dents. Les mauvaises dents peuvent causer de graves maladies: ce sont là deux faits bien établis. Les autorités médicales insistent aujourd'hui plus que jamais sur l'importance qu'il y a de se construire de bonnes dents et de les maintenir en bon état en mangeant de bons aliments, de les tenir constamment propres et de les faire examiner périodiquement par le

LA PONTE D'HIVER

Les poules pondent plus ou moins en hiver suivant la façon dont elles sont logées, nourries et soignées, mais ce n'est pas tout; il y a aussi beaucoup d'autres facteurs qui influencent la ponte.

La souche, l'éclosion, l'éducation et l'élevage, toutes ces choses exercent aussi beaucoup d'effet sur la ponte des poulettes, il faut donc veiller aux choix des sujets reproducteurs et bien soigner les poulettes si l'on veut obtenir un gros rendement. Il suffit de donner un peu d'attention à ces détails pour réussir.

Le poulailler doit être bien éclairé et ensoleillé, sec, bien aéré, mais sans courants d'air.

Le système d'alimentation suivi à la Ferme expérimentale centrale a toujours donné de très bons résultats, le voici: les volailles ont toujours devant elles, en tout temps, dans des trémies, une pâte de ponte; il y a également des trémies remplies de gravier, de coquilles d'huîtres et de charbon de bois. De l'eau fraîche et du lait, quand on en a, sont aussi toujours à leur disposition. Le matin on leur donne un léger repas de grain mélangé, que l'on jette dans la litière. Comme verdure on leur donne, dans des râteliers, un peu de foin de luzernes bien fané que l'on complète par des choux, des betteraves fourragères ou d'autres racines.

lorsqu'on a des déchets de table, on donne une pâte molle à midi et le soir une pâte complète de grain dans la litière. Le mélange de grain employé est acheté dans le commerce ou préparé sur la ferme, avec du blé, de l'avoine ou du blé d'Inde concassé et des grains d'avoine, de l'orge et petites proportions de sarrasin ou de tout autre grain que l'on peut avoir.

La pâte à la composition suivante: son, une demi-partie; farine de feuilles de luzerne, une demi-partie; recoupes ou gru blanc, blé d'Inde jaune moulu et avoine finement moulue, chacun une partie; mélange de nourriture animale, une demi-partie; sel, un pour cent; poudre d'os, trois pour cent et huile de foie de morue, trois pour cent.

Lorsqu'on a des grains cultivés sur la ferme, on peut s'en servir pour s'éviter d'en acheter. Le blé finement moulu peut remplacer le son, et les recoupes et l'orge peuvent remplacer le blé d'Inde en tout ou en partie.

Lorsqu'on n'a pas de lait et que l'on désire avoir beaucoup d'œufs on peut augmenter le mélange de nourriture animale dans la pâte.

La nourriture animale employée est un mélange de déchets de viande moulus, de farine de poisson et de poudre de lait, que l'on emploie généralement en parties égales mais les quantités sont réglées par les prix des différents aliments.

Le troupeau de poulettes venant d'une souche vigoureuse, bien développée, bien soignée et nourries de la façon que nous venons de mentionner, donnera sûrement des résultats satisfaisants.

George Robertson, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

dentiste.

Port heureusement les aliments les plus abondants et les plus généralement employés fournissent les minéraux nécessaires aux bonnes dents. Le lait, qui est riche en calcium, vient premier parmi les aliments qui bâtissent les dents, et il est d'une importance vitale que le régime des enfants et des adultes comprenne une quantité suffisante de cet aliment pour fournir le calcium nécessaire. Cette lacune n'est peu à craindre si le lait est donné comme breuvage, spécialement pour les enfants, et s'il est généralement employé dans la préparation des soupes, des viandes et des légumes, ainsi que des desserts. Ministère de l'Agriculture. Ottawa.

INDUSTRIE LAITIÈRE

Le huitième rapport sur l'industrie laitière a été publié hier par l'honorable M. Godbout, ministre de l'Agriculture, et il a été préparé par M. J.-Théo Lamontagne, statisticien du ministère.

Voici ce rapport: En octobre, 1,410,639 lbs de gras ont été délivrés aux fabriques de fromage et 5,458,830 lbs aux fabriques de beurre; 3,621,765 lbs de fromage et 6,772,968 lbs de beurre ont été fabriqués.

Dans les dix premiers mois de l'année il a été délivré 9,415,898 lbs de gras aux fabriques de fromage; 47,986,719 lbs aux fabriques de beurre, 24,396,446 lbs de fromage et 58,471,362 lbs de beurre ont été fabriqués.

Le rendement moyen du fromage par livre de gras a été de 2,567 pour le mois d'octobre et de 2,591 pour les dix premiers mois de l'année. Le rendement moyen par 100 lbs de gras pour le mois d'octobre et de 123.2 pour le mois d'octobre et de 121.8 pour les dix premiers mois de l'année.

Note. 8 fabriques ont omis de faire tenir leurs rapports pour le mois d'octobre; ces chiffres doivent donc être considérés comme préliminaires.

Le ministère de l'Agriculture a publié, hier également, un estimé préliminaire de la récolte du miel et de la cire pour 1931. Ce rapport est basé sur les informations fournies par le Service d'apiculture de la Province de Québec, le Bureau fédéral de la statistique, et 1,773 apiculteurs de la Province.

soit 34 pour cent. Et voici: La production (les chiffres de 1930 sont donnés entre parenthèses) moyenne par ruche est estimée à 48.9 lbs (37.4 lbs) pour le miel extrait; 5.05 lbs (3.70 lbs) pour le miel en rayons; et 0.63 lbs (0.517 lb pour la cire.

La production totale est estimée à 5,082,600 lbs (4,006,084 lbs) pour le miel extrait; 550,800 lbs (396,696 lbs) pour le miel en rayons et 65,700 lbs (55,437 lbs) pour la cire.

Il y a une augmentation sur l'année 1930 de: 21 p. c. pour le miel en rayons et 45.7 p. c. pour la cire. On constate qu'il y avait en 1931 un total de 103,898 ruches contre 107,049 en 1930. La plus forte moyenne du miel extrait par ruche, 60.3 l'a été dans la région du Sud-Est de Montréal, qui possédait aussi le plus grand nombre de ruches, soit 30,774. Dans la région du Sud-Est de Montréal, on a extrait 1,885,300 lbs de miel, 108,400 lbs de miel en sections et 23,400 lbs de cire.

La production totale est estimée à 5,082,600 lbs (4,006,084 lbs) pour le miel extrait; 550,800 lbs (396,696 lbs) pour le miel en rayons et 65,700 lbs (55,437 lbs) pour la cire.

Il y a une augmentation sur l'année 1930 de: 21 p. c. pour le miel en rayons et 45.7 p. c. pour la cire. On constate qu'il y avait en 1931 un total de 103,898 ruches contre 107,049 en 1930. La plus forte moyenne du miel extrait par ruche, 60.3 l'a été dans la région du Sud-Est de Montréal, qui possédait aussi le plus grand nombre de ruches, soit 30,774. Dans la région du Sud-Est de Montréal, on a extrait 1,885,300 lbs de miel, 108,400 lbs de miel en sections et 23,400 lbs de cire.

PRODUITS AGRICOLES

La qualité s'améliore

"L'avenir du commerce des produits agricoles au Canada dépend de la qualité de ces produits ainsi que de la quantité offerte", dit le Dr J. H. Grisdale, sous-ministre de l'Agriculture du Canada. De plus en plus les producteurs canadiens se rendent compte de la situation et de plus en plus ils s'efforcent d'améliorer la qualité de leurs produits. Beaucoup de nos produits agricoles expédiés outre-mer obtiennent une prime sur les marchés britanniques et ailleurs". Le Dr Grisdale fait remarquer également que les prix offerts pour toutes les denrées agricoles sont maintenant sur une base d'exportation. Ces prix ne sont peut-être pas aussi satisfaisants qu'ils pourraient l'être, mais la production augmentée régulièrement, et le cultivateur sait exactement aujourd'hui à quoi s'en tenir sur les prix, c'est-à-dire que les prix canadiens sont les prix mondiaux, et qu'il est peu probable qu'ils seront sérieusement affectés par un relèvement graduel de la production.

DE VRAIES BONNES IMPRESSIONS SUR DU BON PAPIER

C'EST CE QUE NOUS FOURNISSEONS..

aux personnes qui se servent d'imprimés et qui croient que c'est la meilleure — et la seule — manière de rendre la pensée de ceux qui, dans leur commerce, tiennent à atteindre au succès. De bonnes Impressions sont le synonyme de réussite. Vous trouverez tout cela, et le jour promis, à Saint-Hyacinthe. Donc, pour votre prochain travail, rendez-vous ou appelez à l'

IMPRIMERIE YAMASKA

EDITEUR-PROPRIETAIRE "LE CLAIRO"

Quel que soit le genre de travail que vous ayez à faire exécuter, nous pouvons le faire, et nous apportons le même soin aux petits comme aux travaux les plus considérables. Essayez une fois.

173 Blvd Girouard, Saint-Hyacinthe

Téls. Le Clairon, Rédaction: 498 Bureau 143

OLDSMOBILE

Annonce

UN BRILLANT NOUVEAU EN LIGNE

"8"

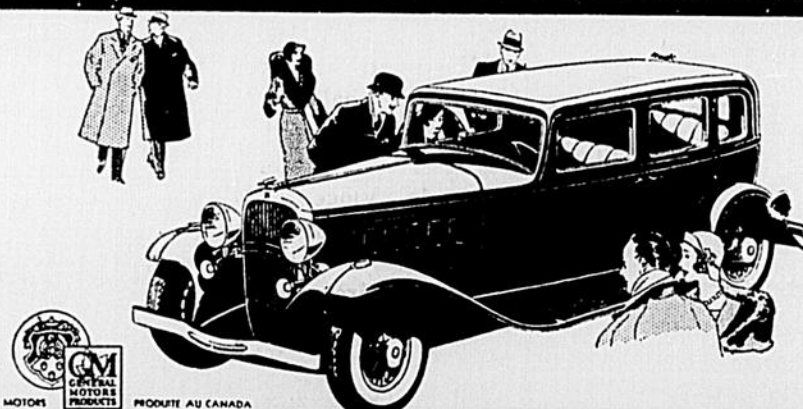
87 CHEVAUX

UN PLUS GROS, PLUS BEAU, PLUS RAPIDE

"6"

74 CHEVAUX

NE MANQUEZ PAS DE VOIR ET DE CONDUIRE CES NOUVEAUX AUTOS



Le Six d'un Nouveau Style Distingue. Carrosseries Fisher Plus Spacieuses. Empattement Plus Long. Moteur Plus Gros, Plus Puissant. Roulement Libre avec Contrôle sur le Tablier. Changement de Vitesses Syncro-Mesh Silencieux Amélioré. Régulateur de Souplesse et Amortisseurs Hydrauliques à Double Action. Régulateur de Température de l'Huile. Etrangleur Automatique. Decarbonisateur de moteur et une Foule d'Améliorations Importantes. Le Huit. Compartmentant les Caractéristiques Remarquables du Six de 1932 et Tous les Avantages de la Performance de Huit Cylindres en Ligne. Ces Deux Oldsmobile Sont Maintenant Visibles.

LEGARE AUTOMOBILE AGENT

RUE MONDOR

SAINT-HYACINTHE

OLDSMOBILE 6 et 8

UNE RICHESSE REELLE POUR LA FERME

Connait-on bien l'augmentation qui s'est produite dans la production des œufs au Canada en ces derniers dix ans, et la part importante que prennent actuellement les basses-cours comme industrie annexe à la culture.

Une note parue dans une édition récente du Bulletin Mensuel de la Statistique Agricole, nous apprend que les basses-cours canadiennes comptaient, l'année dernière, un total de 35,044,870 poules pondeuses, lesquelles avaient produit au total, cette année-là, 278,255,753 douzaines d'œufs, ayant une valeur marchande de \$74,837,072, dont le prix moyen de vente était de 27 cts la douzaine.

L'Ontario vient en tête, en ce qui concerne le nombre de poules pondeuses, avec un total de plus de 13,500,000 en 1930; La Saskatchewan vient deuxième avec 5,200,000, puis viennent Québec avec 4,900,000 l'Alberta avec 4,000,000, la Colombie-Britannique avec 2,200,000, et les trois Provinces Ma-

ritimes avec chacune environ un demi-million.

D'autres renseignements intéressants qui complètent ces chiffres sont fournis par le Service de l'Aviculture du Ministère de l'Agriculture, qui indiquent qu'en ces derniers dix ans le nombre de poules pondeuses sur nos fermes a passé de 25,755,356 en 1921 à 35,044,870 en 1930. Ils indiquent également que la production moyenne par poule, pendant la même période, a été portée de 78 à 95, soit près de 20 pour cent. La valeur de la poule comme productrice de revenu sur la ferme a également beaucoup augmenté. La valeur moyenne par douzaine d'œufs en 1921 était de 25 cts et la valeur de la production cette année-là atteignait tout juste \$41,000,000. Les prix des œufs ont atteint leur maximum en 1927 (32 cts) et comme la production moyenne avait été portée à 87 œufs par poule, la production d'œufs représentait une valeur d'un peu plus de \$80,000,000. L'année dernière la moyenne de production a été portée à 95 œufs par poule et comme la valeur moyenne par douzaine était tombée à 27 cts la production totale d'œufs à rapporter aux cultivateurs du pays \$74,837,072.

ON VEUT DU LAIT PROPRE

Le lait propre et sain, venant de troupeaux éprouvés à la tuberculine, coûte naturellement plus cher que le lait de ferme ordinaire. Cette question a attiré l'attention de la Chambre de Commerce de l'Empire, et cette Chambre fait remarquer, dans son dernier rapport sur les recherches laitières, que la différence dans le prix de revient se monte jusqu'à six à huit cents par gallon, ce qui comprend une légère marge pour le cultivateur. L'investigateur à Oxford, Angleterre, met le montant à trois pence par gallon, tandis que le Collège-Université des Galles du Nord considère que le chiffre de 4 pence est plus exact.

La Chambre de Commerce l'Empire préconise vivement la production de lait propre et sain, non seulement au point de vue de la santé publique, mais aussi parce que ce lait fait mieux tenir tête à la concurrence étrangère. Elle fait remarquer que lorsque la qualité du lait s'améliore, le lait étranger et les produits laitiers de propreté douteuse disparaissent.

LE CLAIRO

Journal Hebdomadaire à St-Hyacinthe tous les vendredis au No. 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis par année Ailleurs au Canada 5 Cts le Numéro

En vente chez MM. L. Boivin, 106 rue Mondor, Barré, 231, rue Cascades, et chez les chands de journaux.

GRATIS



Donné gratis avec le THE ou CAFE MIKADO

MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient des articles suivants en supplément: 1 tasse et une soucoupe, 1 assiette à soupe, 1 assiette à déjeuner, 8 tasses. Meilleur que tout autre thé ou café du même prix. GLOBE TEA Co. - MONTREAL

Clairvoyante. . . Cartomancienne. . .



Le Présent... L'Avenir... vous seront dévoilés par la demoiselle Jeanne, qui possède de plusieurs années d'étude dans les sciences de la cartomancie. Ses révélations vous surprendront, et seront pour vous un guide précieux. Dans les cartes comme dans un livre. Coupez le paquet, cartes trois fois, dites les quelles cartes vous avez tirées, et envoyez 50 cents bon de poste. Correspondance confidentielle. Pourqu'on ne tarde. Ecrivez dès aujourd'hui.

Adressez: Mademoiselle JEANNE Casier Postal 1100 Beauce-Jonction, Qué.

TAUX REDUIT en FIN DE SEMAINE

pour tous endroits au Canada Aller-retour au prix du passage régulier plus un quart.

En vigueur jusqu'à la fin de février 1932.

Billets valables pour l'aller du vendredi midi au dimanche midi; pour le retour le départ doit avoir lieu au minimum, le lundi (heure d'arrivée).

Renseignements de tout agent de billet

PACIFIQUE CANADIEN

PRIX DE REVIENT DU FO

Le rapport annuel de l'agriculture du Dominion, par Hopkins, B. S. A., M. Sc. contient une note intéressante sur le prix de revient de l'agriculture en 1930 à la ferme expérimentale centrale, Ottawa. Le rendement de foin a été de tonnes par acre. Il a fallu produire cette récolte, le boursé total de \$26.88, le prix de revient du foin \$6.49 la tonne. La récolte évaluée à \$42.43, laissant un bénéfice de \$15.55 par acre. Le bénéfice représente un gain de 72 cents par heure de travail nécessaire pour la production et la vente de foin, cependant si la récolte était vendue il y aurait un gain de \$2.96 par acre pour la mise en balles et le charriage.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

NOUVEL ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

Le nouvel archevêque de Québec est nommé. Une dépêche de la Cité vaticane, en date du 15 décembre, nous l'annonce hier. C'est le jeune évêque de Gravelbourg, Mgr Marie-Rodrigue Villeneuve, de la congrégation des Oblats de Marie, qui succède au regretté cardinal Rouleau, le 31 mai dernier. Mgr Villeneuve est le vingtième évêque et le huitième archevêque métropolitain de Québec. 48 ans d'âge et il aura, en 1933, 25 ans de sacerdoce. Il était évêque de Gravelbourg depuis un peu plus d'un an.

La presse catholique de notre pays a accueilli avec joie, et qu'avec respect, la nouvelle de la promotion de Mgr Villeneuve au vénérable siège de Québec. Sans doute, l'élu du pape est toujours bienvenu chez nous, car nous savons que c'est, à titre spécial, un béatifié, "benedictus qui in nomine Domini." Mais l'évêque de Québec, comme tous les évêques de ce pays, est un fils de l'église. Le Saint-Père vient de faire continuer la longue et sage politique lignée des évêques de Québec, apparaît à tous comme un favori du ciel et de la grâce de Dieu. Certes le pape de Québec, compte, dans sa longue carrière, plus d'un prêtre, d'un évêque, d'un cardinal, d'un saint, d'un héros, d'un homme de bien, d'un évêque de la foi, d'un évêque de la charité, d'un évêque de la science, d'un évêque de la sainteté, d'un évêque de la gloire, d'un évêque de la sainte Eglise. Mais, dans la longue et sage politique lignée des évêques de Québec, apparaît à tous comme un favori du ciel et de la grâce de Dieu. Certes le pape de Québec, compte, dans sa longue carrière, plus d'un prêtre, d'un évêque, d'un cardinal, d'un saint, d'un héros, d'un homme de bien, d'un évêque de la foi, d'un évêque de la charité, d'un évêque de la science, d'un évêque de la sainteté, d'un évêque de la gloire, d'un évêque de la sainte Eglise.

Il semble bien que, sans flatterie aucune, on est en droit d'écrire, et c'est que tous ceux qui le connaissent affirment de lui, du nouvel archevêque de Québec, qu'il possède toutes les aptitudes et toutes les qualités de l'esprit et du cœur qui conviennent à sa charge. Je le disais l'an dernier, lors de son élection au siège de Gravelbourg, dans un article publié ailleurs, et je n'ai qu'à le répéter aujourd'hui, il est par excellence l'homme de la position, si élevée soit-elle.

"Tour à tour, écrivais-je, ou en même temps, le nouvel évêque a enseigné, à Ottawa, pendant vingt ans, la philosophie, la théologie et le droit canonique. Directeur d'âmes éclairé et dévoué, il a formé des générations de scolastiques à une vie plus haute. Docteurs à plusieurs titres, c'est un professeur autant qu'un éducateur éminent. Tout récemment, il était choisi pour faire partie de notre nouvelle Académie canadienne de Saint-Thomé d'Aquin. On l'a lu souvent dans nos meilleurs revues et on l'a entendu dans nos plus grandes chaires. Il a prêché nombre de retraites dans les communautés et à divers clergés diocésains. C'est un savant et, tout ensemble, un modeste à la vertu éprouvée, dont la plume est alerte et la parole substantielle et pieuse autant qu'éloquente. Très doué par la Providence d'aptitudes et de talents variés, il est en plus un ami du travail et de la méthode qui en découle la valeur. D'esprit lucide, de cœur bon et pitoyable, avec son large front et son oeil clair sous le binocle, il a une figure attrayante et il est aimable et engageant, tout en gardant la distance qui convient. Plutôt petit de taille et d'apparence frêle, on le croirait volontiers faible de santé. Mais, on sent, à je ne sais quoi, qu'il a de la résistance et qu'il sait être puissant en actes. Jeune encore, ou pour mieux dire dans tout la force de l'âge, Mgr Villeneuve à l'heure où il monte à l'épiscopat, a déjà derrière lui, comme penseur, comme éducateur, comme sociologue écrivain et comme orateur, toute une carrière."

Après ses quinze mois d'administration épiscopale à Gravelbourg, dans des circonstances si difficiles et si pénibles, je ne puis qu'ajouter à ces lignes, ce qui les fortifie singulièrement, que le nouvel archevêque de Québec est un pasteur d'un rare esprit d'abnégation et de sacrifice. Il a mis dans son œuvre, en exergue, dans son blason épiscopal, l'empruntant aux Constitutions des Oblats de Marie, cette sentence qui est comme un programme d'action: "Docere quis sit Christus." prêcher ou enseigner ce "qu'est le Christ." "Il a déjà prouvé" qu'il sait le faire, par l'exemple et par l'abnégation personnelle, tout aussi bien que par la parole, par la plume et par l'action.

"Salut à toi, ô vieille Eglise de la province de Québec, écrivait-il dans sa première pastorale à ses diocésains de Gravelbourg, salut à toi, ô vigoureux rejeton de la séculaire et vivante Eglise de France! De toi nous sont venus les Provenciers, les Tachés et les Langévins. Ce sont tes pontifes, les Plessis, les Bourget et les Lafleche, qui ont soutenu et inspiré les grands apôtres de l'Ouest canadien. Ce sont de tes prêtres qui sont venus en si grand nombre évangéliser nos contrées et y bâtir des chrétientés. Ce sont de tes fils aussi qui se sont avancés jusqu'à Gravelbourg, pour y établir un pays nouveau et dilater le royaume du Christ. Je te salue, ô Eglise mère de celle de Saint-Boniface, et par celle-ci, de l'Eglise de Régina, et, par cette dernière enfin, de celle de Gravelbourg..."

On peut juger, par là jusqu'où et combien Mgr Villeneuve s'attachera à l'Eglise de Québec, qui devient son Eglise ou dont, par la volonté du pape Pie XI, il devient le chef, le pasteur et le père. Les journaux ont publié la teneur du télégramme adressé, par Monseigneur, à son père et à sa mère, qui vivent encore à Montréal: "Adorons les desseins de Dieu. Bénédiction de votre fils, archevêque-élu de Québec. — Rodrigue." Il n'y a pas à en douter, c'est bien au nom du Seigneur qu'il vient à Québec!

L'abbé Elie-J. Auclair (L'avenir du Nord)

—Ce fut Constantin qui en 321 interdit tout travail manuel le dimanche.

—Indulgence, comme tu serais noble, si tu n'étais pas si souvent la forme du mépris!

—La fondation de la ville de Rome remonte à l'an 753 avant J. C.

LE DERBY DE CHIENS DE QUÉBEC

Le grand Derby annuel de chiens de Québec, qui suscite toujours le plus vif intérêt dans les milieux sportifs du Canada et des Etats-Unis, se tiendra, comme l'ont récemment annoncé les journaux, les 22, 23 et 24 février prochain. La longueur du trajet parcouru sera comme d'habitude de 123 milles, avec moyenne de 40 milles par jour pour les trois jours que durera le Derby.

Cet événement sportif par excellence attire toujours dans la vieille capitale de nombreux visiteurs de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Pour la circonstance, on verra en lice les meilleurs attelages d'Amérique conduits par les courses précédentes, tels que Emile St-Godard et Leonard Seppala qui, cette année, concourront respectivement pour les coupes de vitesse et d'endurance, attribuées en permanence cette fois à ceux qui les auront gagnées trois fois consécutives.

L'an dernier, onze attelages prirent part à cette course mémorable, considérée comme le clou de la saison des sports d'hiver de Québec. Cette année, comme il n'y aura pas de telles courses ailleurs, durant cette période, on prévoit un plus grand nombre d'entrées que par le passé. Un grand total de \$2100 en prix sera réparti comme suit: 1er prix, \$800; deuxième prix, \$600; troisième prix, \$300; puis d'autres de \$200, \$100, \$75, \$50 et \$25. Le Derby se terminera par un grand bal costumé au Château Frontenac, le luxueux hôtel du Pacifique Canadien, et au cours duquel les prix et trophées seront distribués.

HEUREUSE INNOVATION DE LA GOODYEAR TIRE

Nouvelle repartition des heures de travail. — Bienfaits immédiats.

L'important établissement de la Goodyear Tire and Rubber Company, revient cette semaine à une entière cédule de 24 heures de travail par jour et de cinq jours par semaine. Ceci représente une augmentation de 25 pour cent dans la production de la Goodyear Company, qui récemment fait un énorme chiffre d'affaires.

En faisant cette déclaration aujourd'hui, D. J. McCarthy, gérant général des ventes, a ajouté que les affaires de la compagnie, pour les derniers trois mois de l'an dernier, avaient égalé le chiffre des mois correspondants de 1929, année dite de prospérité, et année record. Dans son opinion, M. McCarthy dit, qu'il y voit un renouveau d'activité dans le commerce de l'automobile et il prédit pour 1932, une année active dans la production tant d'appareils et accessoires que d'automobiles.

La décision de la compagnie Goodyear de mettre ses établissements en opération par six escouades de personnel, travaillant chacune six heures est le résultat d'une intéressante expérience faite par la compagnie dans un effort pour soulager la détresse du chômage, en employant plus d'hommes et de femmes, travaillant moins longtemps, que d'embaucher seulement un petit nombre d'ouvriers travaillant très longtemps. On dit que la compagnie Goodyear est la première compagnie canadienne à adopter ce plan d'une cédule d'après le travail moins long, mais plus souvent renouvelé et que le résultat est probant dans les statistiques sur l'emploi de New Toronto et des municipalités environnantes, d'où viennent les manœuvres employés par la Goodyear.

Les experts et gouvernants affirment qu'il y a actuellement à New Toronto et aux environs, moins de détresse qu'en tout autre milieu similaire, au Canada.

SAISON ACTIVE DU TOURISME AUX BERMUDES

Les bermudes, ces îles enchantées dont la popularité comme villégiature d'hiver se manifeste par une affluence de plus en plus considérable de touristes, sont de nouveau cette année le rendez-vous préféré de nombreux Canadiens et Américains désirant fuir les rigueurs du climat nord-américain. Depuis l'inauguration, l'an dernier, d'un service hebdomadaire de paquebots du Pacifique Canadien de New-York aux Bermudes, la vogue de ces îles ensoleillées a atteint un tel degré que la grande compagnie canadienne de transport a décidé d'établir un service bi-hebdomadaire par ses paquebots "Duchess of Atholl" et "Duchess of York", respectivement commandés par les capitaines D. R. McQueen et R. N. Stuart. De plus, en prévision de l'affluence des touristes, un nouvel hôtel moderne de 400 chambres a été construit à St-Georges, et de nouvelles ailes ont été ajoutées aux hôtels "Princess et "Belmont Manor". Dans la ville même de Hamilton, on trouve l'hôtel "Hamilton", avec une capacité de 600 chambres, ce qui devrait suffire amplement au logement des visiteurs qui iront aux Bermudes cet hiver.

Le "Duchess of Atholl" sera le premier paquebot à inaugurer le 16 janvier, le service bi-hebdomadaire du Pacifique Canadien sur les Bermudes. Il sera suivi du "Duchess of York" le 6 février et à partir de cette date, le service sera officiellement bi-hebdomadaire.

Comme ce fut le cas l'an dernier, les deux luxueux paquebots "Duchess" seront les plus gros navires à fort tonnage qui pourront occoster au quai même de Hamilton. De plus, avec la construction ou l'agrandissement des hôtels des îles, les visiteurs peuvent être assurés de tout le confort désirable durant leur séjour en ce lieu enchanté.

PÊCHE DES HOMARDS AU CANADA EN 1931

Si le rendement quantitatif était suffisant par lui-même pour établir la productivité d'une pêcherie, l'année 1931 pourrait être signalée comme la plus fructueuse connue depuis 1917 dans l'industrie canadienne du homard.

En effet, dans les premiers onze mois de 1931, il s'est pris plus de homard au Canada qu'en toute autre année de la dernière période de treize ans et naturellement les prises de décembre porteront le rendement de cette pêche à un chiffre encore quelque peu plus élevé.

Par malheur, le ralentissement général des affaires a provoqué un tel avilissement des cours pratiqués pour le homard que les exploitants n'ont pu retirer de leurs exploitations tous les fruits qu'il leur eût été possible de recueillir dans des circonstances plus favorables au commerce. Néanmoins, il convient de se réjouir de l'accroissement constaté dans les prises de homard, puisque ce fait témoigne de la fertilité des pêcheries de ce crustacé au Canada, qui sont, en l'espèce les plus importantes du globe.

En remontant le cours des années, on constate qu'en 1917 la pêche du homard au Canada s'est élevée, en chiffres bruts, à 474,870 quintaux; que l'année suivante elle est tombée à 265,000 quintaux; qu'en 1929 elle est remontée à 345,000 et qu'elle a atteint en 1927 le chiffre de 316,831 quintaux.

En 1928, une augmentation fut signalée dans cette pêche; on en constata une autre en 1929 et une autre en 1930 et voici que le rendement de 1931 surpasse tous les résultats antérieurs.

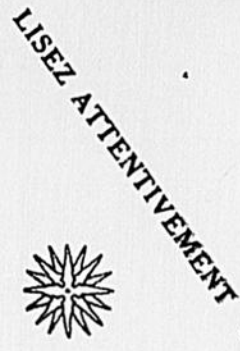
Il y a quelques années, on prétendait en certains milieux que les pêcheries de homard se

Votre Journal d'abord....

ABONNEZ VOUS

au

CLAIRON



CHAQUE semaine votre journal vous apporte fidèlement les nouvelles des environs, de vos parents, de vos amis.

VOUS y trouverez aussi chaque semaine une série d'articles intéressants.

TOUT CELA et encore pour la modique somme de \$1.50 par année.

INUTILE donc d'y penser plus longtemps.

REMPLEZ-SEZ immédiatement le coupon ci-contre et envoyez-le dès aujourd'hui.

VOUS recevrez votre journal la première semaine suivant la réception du coupon dûment rempli.

ECRIVEZ lisiblement votre nom et adresse.

VOUS vous éviterez ainsi des retards inutiles.

Téléphone: Rédaction 498

REMPLEZ-SEZ CE COUPON ET ENVOYEZ-LE IMMEDIATEMENT

"Le Clairon",
St-Hyacinthe, Que.
Ci-joint, veuillez trouver la somme de \$1.50 en paiement d'un an d'abonnement au journal "Le Clairon".

Nom
Adresse



Economisez avec les LAMPES EDISON MAZDA

Profitez de cette offre spéciale et faites une provision de lampes Edison Mazda en épargnant de l'argent. Achetez-les par cartons, c'est économique et commode. Se vendent actuellement en—

Cartons de six \$1.40
Puissances de 15 à 60 watts
Intérieur dépoli

Southern Canada Power Company Limited
"Appartenant à ceux qu'elle sert"

dépeuplaient mais les gains récemment réalisés ne permettent plus d'entretenir cette appréhension. Il convient de faire observer en passant que la conservation des peuplements de homard peut être attribuée, en partie du moins, aux mesures prises dans ce but par le ministère fédéral des Pêcheries aussi bien qu'à l'intelligence et à la bonne volonté dont ont fait preuve les pêcheurs à l'égard de la réglementation instituée en vue de la sauvegarde des homards.

Au Canada, la pêche des homards ne se pratique que sur la côte orientale et des quatre provinces atlantiques c'est la Nouvelle-Ecosse qui est la plus importante productrice de ces crustacés. En la période janvier-novembre écoulée, les pêcheurs de homard de la Nouvelle-Ecosse en déchargèrent près de 212,500 quintaux soit quelque 3,000 quintaux de plus qu'en la période correspondante de 1930.

En la même période, les ex-

ploitants de l'Île-du-Prince-Edouard en prirent 96,870 quintaux, et ceux de Québec 24,055 quintaux. Dans le cas de l'Île-du-Prince-Edouard, on signale une augmentation d'environ 16,600 quintaux par rapport à la campagne de 1930 mais les prises de Québec accusent un fléchissement de plus de 6,000 quintaux.

En certaines régions du Nouveau-Brunswick, la pêche du homard est permise dans le mois de novembre. En cette province, au chiffre de 90,920 quintaux, cette pêche fut de 2500 quintaux supérieure à celle de 1930.

Bien que susceptibles de révision les données statistiques ci-dessus, compilées par le ministère des Pêcheries, peuvent être considérées comme approximativement exactes.

Le relèvement des prises amena naturellement un accroissement dans la production des fabriques de conserves. Dans l'ensemble environ 143,790 caisses de conserves de homard furent produites en 1931 soit 4,660 de plus qu'en 1930. Le rendement s'en décompose comme suit par province: Nouvelle-Ecosse, 65,770 caisses; Île-du-Prince-Edouard, 37,720 caisses; Nouveau-Brunswick, 31,420 caisses; Québec, 8,868 caisses.

L'ENNUI

Suite de la page 3

de la vie, la tendresse de leur cœur, ils se voient seuls au sein de cette ombre crépusculaire.

Soyons bonnes pour nos mœurs; vénérons les têtes blanches dont le Ciel orne nos foyers, et ne craignons pas, même au prix de renoncement, de procurer à ces être chers beaucoup de joie, beaucoup de soleil pour éclairer l'ennui qui pourrait se glisser dans le fond de leur cœur.

GOUTTE D'EAU

DEPUIS 1898
GIN CANADIEN
MELCHERS
CROIX D'OR

10 ONCES \$1.10
26 ONCES \$2.55
40 ONCES \$3.65



Le plus grand
vente de tous les
gins au Canada.

Le gin canadien
authentique. Fameux
depuis plus de
30 ans.

MELCHERS DISTILLERIES Limited, Montreal
DISTILLATEURS DEPUIS 1900



SAINT-JUDES

—Un groupe de parents et d'amis se sont réunis à la demeure de M. et Mme Alph. Larivière, échevin au siège No. 5, à l'occasion du 60^e anniversaire de naissance de Mme Larivière. Il y eut partie de cartes, musique, chant, déclamations et des rafraichissements furent servis. Des vœux de longue vie et de bonne santé furent présentés à Mme Larivière et tous s'en retournèrent à une heure assez tardive emportant un bon souvenir de cette fête.

—L'U.C.C. a élu son comité de régie pour 1932. Ont été élus: Prés. A. Lamoureux; Vice-Prés. L. Lafrenaye; Sec. Trés. O. Archambault; Aumônier, M. le curé J. B. Nadeau; Directeurs, MM. R. Bourgault, A. Lemay et J. L. Bernard; Organisateur de soirées, J.-A. LaPerle.

La soirée au profit de l'Association aura lieu le 6 février à 2 et 8 heures, p. m. On y interprétera "Le Désespoir de Jocrisse", pièce en deux actes, de Dion. Il y aura musique, chant et déclamation. Un \$5.00 en or sera tiré au profit de l'œuvre des séances et des prix de présence seront distribués.

—M. l'abbé Dufresne curé de Blindriver, Ont. était de passage ici dimanche dernier. Sur l'invitation de M. le Curé Nadeau, M. l'abbé Dufresne fit une conférence dans l'après-midi sur les missions du Nord de l'Ontario.

La salle paroissiale, était à son comble et même plusieurs personnes durent rester à l'extérieur. M. Dufresne est retourné avec notre invitation pour l'an prochain.

Au commencement de la séance il y eut le chant de "A la Claire Fontaine", par J. LaPerle et on se quitta en chantant "O Canada".

Puisse ces belles récréations porter profit à notre population.

—M. J. Lamoureux entrepreneur et M. A. Lamoureux son frère sont allés à Montréal la semaine dernière de même que Mme Jos. Thibert et Mlle Coineau.

—Les élections municipales ont eu lieu lundi le 18 de 8 hrs a. m. à 6 hrs p. m. Ces élections se faisaient spécialement pour le siège No. 2. Les candidats choisis étaient E. Dansereau industriel, E. Lamothe cultivateur et A. Pion cultivateur, ce dernier résigna la veille des votations. Sur 330 voteurs 270 s'enregistrèrent ce qui est un record pour St-Judes. 148 votes furent donnés au candidat élu et 122 au candidat Lamothe ce qui donne à M. Dansereau une majorité de 26 voix. Les deux candidats étaient deux hommes bien vus et on atteste la défaite de M. Lamothe à ce qu'il se présentait dans un quartier outre que le sien.

Notre conseil se compose maintenant comme suit.

Maire, M. J. Dupuis, M. Boulanger, Siège No. 1 M. Ant. Lamoureux, cultivateur, No. 2 M. Euc. Dansereau, industriel, No. 3 Hubert Allaire, cultivateur, No. 4 M. Jos. Chartier, cultivateur, No. 5 M. Alph. Larivière, bourgeois, No. 6 M. R. Z. Charbonneau, Commerçant.

—M. Léon Chabot du Collège de St-Césaire est dans sa famille pour cause de maladie.

ST-DAMASE

M. et Mme Léon Choinière, de St-Hyacinthe ainsi que Mlle Suzanne Lafontaine, de Grandes Piles, étaient à dîner dimanche dernier chez M. Arthur Choinière de St-Damase.

—L'Angleterre compte 1,677,000 femmes de plus que d'hommes.

STE-MADELEINE

Il y eut, mercredi le 13 janvier, le mariage de M. Emile Beauchemin avec Mlle Giasson, de Ste-Madeleine. Mlle Antoinette Beauchemin sœur de M. Emile Beauchemin est venue de Montréal pour la circonstance.

—Mercredi dernier, il y eut réception chez M. Ernest Janson. Parmi les personnes présentes on remarquait Mme Frs Chabot, M. et Mme Victor Chabot et leur famille, M. Alphonse Chabot, Mlle Emilienne et Germaine Bissonnette de Ste-Madeleine, M. et Mme H. Gaucher et M. et Mme A. Lusier de St-Dominique, M. A. Chabot, de St-Théodore d'Acton, M. et Mme Charles Milette, M. et Mme Henri Gauthier et leur famille, M. et Mme Arthur Janson et leur famille et Mme Amable Meunier et Herménégilde Meunier de Ste-Madeleine. Il y eut chant, musique et partie de cartes; tous s'amusaient avec une franche gaieté et tous s'en retournèrent enchantés.

—Ces jours derniers était de passage chez M. J. O. Dansereau: Mlle Fabiola Desmarais, de Saint-Hyacinthe. Elle était l'hôte de Mlle Angèle Phaneuf. Une réunion intime eut lieu en son honneur. M. et Mme Dansereau se firent fort de servir un succulent dîner afin de rehausser la fête. Les invités étaient Mlle Hélène Choquette, M. et Mme Jérémie Tétreault et leurs enfants Gérard et Marie-Jeanne.

L'heure de la séparation arriva trop tôt.

—Mardi, le 18 janvier, sont allés visiter l'aqueduc: MM. Léonard Jodoin, Archille Milette, Charles-Emile Chagnon, Elzéar Choquette et Alphonse Bernard. Tous sont revenus enchantés de leur voyage. Ils nous apprirent que le réservoir de l'aqueduc de Ste-Madeleine débordait de ces quatre faces.

ST-JUDES

La mise en nomination à l'échevinage eut lieu mercredi de 8 hrs à midi dans le plus grand calme. Sont élus par acclamation: MM. Ant. Lamoureux, cultivateur, au siège No. 1, M. Lamoureux occupait le siège No. 2 pendant le dernier terme. Hubert Allaire cultivateur élu au siège no. 3. Au siège no. 2 se sont faits la lutte MM. Euclide Dansereau, industriel, Arth. Pion cultivateur et Elie Lamothe, cultivateur.

—M. et Mme Léon Chabot, chef de gare pour le C. N. R., à Dupuy Abitibi, est de passage chez Mme F. X. LeBlanc et chez J. H. Chabot.

—M. M. LeBlanc, étudiant en médecine à l'Université de Québec, est retourné à ses études.

—M. Raymond Girouard visite des parents à St-Aimé et St-Robert.

—De passage chez M. Arth. Martin, Mlle M.-A. Péloquin, de Montréal. Mlle Péloquin visitera aussi St-Ours et St-Roch.

Bienvenue à nos visiteurs.

ACTON-VALE

Les élections pour la campagne ont eu lieu par acclamation. Sont élus: MM. J. B. Leduc, H. Brunelle et Philias Leduc.

Les élections pour la ville auront lieu le 1er février. Tous les citoyens sont déjà sur pieds pour se choisir des candidats.

—Les auditeurs, MM. Champagne, de Montréal, sont à auditer les livres de la ville et de la paroisse. Ils produiront leur rapport avant les élections.

LISEZ LE CLAIRON

SAINT-PIE

Mardi dernier avait lieu une partie de cartes chez M. Philibert Lajoie au rang double. Étaient présent: M. et Mme Noël Demers, M. et Mme Joseph Arthur Bergeron, M. Augustin Tremblay, MM. et Mmes Léopold Ravenelle, Gérard Ravenelle, Léo Danette, Rosalphe Danette, Alfred Fontaine, Mme Daigault son fils Fédora ses filles Jeanne et Laurette, Mlle R.-Amande Danette, M. Doré et Clovis Poirier, Mlle Laure-Alice Poirier, M. Fernand et Normand Tremblay, Mlle Bernier, M. Joseph Aimé Lajoie avec Mlle Aurore Larocque, M. Oscar Désautels, Mlle Yvette Barré, M. et Mme Charles - Emile Pontbriand, M. Nazaire Beaudry, la famille de M. Philibert Lajoie: Thérèse, Adrien, Imelda, Marie-Paule et Jean Claude.

Plusieurs prix ont été distribués aux heureux gagnants qui sont: Mde Gérard Ravenelle, Mde Noël Demers, M. Léo Danette, M. Oscar Désautels, Mlle Yvette Barré.

A minuit il y eut réveillon, du chant et de la danse. Tous se séparèrent à une heure avancée de la nuit emportant de bons souvenirs de leur soirée.

ST-MARCEL

M. et Mme Cyriac Bernier, (née Aldéa Lavallée), ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie, Gisèle, Fernande. Le parrain et la marraine ont été M. Jos. Mathieu et son épouse, de St-Louis de Bonsecours.

—Le 18 avait lieu dans la salle publique les élections municipales pour des nouveaux conseillers en remplaçant de MM. Philippe Giguère, Ovide Auger et Albert Brouillard dont le terme était expiré. Les conseillers ne remplacement de étaient MM. Henri Vincent, Valère Frappier, Odilon Théroux, Aldéa Bernier, Adimir Guertin et After Vadenais.

Ont été élus: MM. Adimir Guertin et A. Bernier avec 78 votes contre 65 et 67 et After Vadenais avec 73 contre 69. C'est une belle victoire pour ces Messieurs qui en sont très satisfaits. Il est à espérer qu'ils feront comme leurs prédécesseurs et prendront les intérêts de la paroisse pour le plus grand bien de tous. Nos félicitations pour leur succès.

—En visite chez M. J.-Bte Lozeau, sa fille Antonia, de Montréal, ainsi que M. et Mme Mondou, de Woonsocket, fille de Mme Lozeau. — Chez M. Ls-Aimé Brouillard: M. et Mme Jos Bernier, de Wickam.

ST-SIMON

Le 5 courant M. Conrad Sylvestre unissait sa destinée à Mlle Antoinette Plante. Pendant la cérémonie un programme de chant fut très bien exécuté par Mlle Morin, M. l'avocat Sylvestre tous deux de St-Hyacinthe et M. Ernest Sylvestre de St-Dominique. A la sortie il y eut réception chez Mme Pierre Sylvestre d'où les époux s'embarquèrent pour Sorel. Ils étaient de retour samedi le 9, enchantés de leur voyage. A cette occasion de nombreux parents et amis se réunirent chez M. Pierre Plante, père de la mariée. Pendant la soirée des récitals de musique et de chants se succédèrent avec un joyeux entrain et tous se séparèrent à une heure très avancée emportant l'heureux souvenir de cette agréable soirée.

—M. Eugène Chartier, Directeur des Artisans Canadiens Français, ainsi que son fils Paul, était de passage di-

manche dernier chez M. L. H. Ledoux dans l'intérêt de la société.

—Le 16 courant, à la demeure de M. J. H. Ledoux, est décédé M. Michel Morin âgé de 77, Il était autrefois retenu à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe. Il fut inhumé dans notre paroisse mardi le 19 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Ils laissent pour le pleurer ses deux enfants de Woonsocket R. I. ses sœurs Mmes Dubrule et Chabot de Ste-Rosalie, M. Jos. Morin, de St-Simon, MM. Toussaint et Pierre, de Winnipeg.

—Au cours de la semaine dernière ont été élus par acclamation les conseillers dont les noms suivent: MM. David Rajotte, Camille Lemonde, Pierre Gendron. Nos félicitations.

—Le 11 courant M. et Mme Conrad Sylvestre étaient les hôtes de M. et Mme Bernard Guévremont. A cette occasion une agréable soirée était organisée. Parmi les nombreux invités on remarquait outre les nouveaux mariés les familles des Guévremont de Sorel, de P. Plante, d'Hector Jodoin, de Téléphore Jodoin, Mlle Courchesne de Montréal, Mlle Ledoux institutrice de cet arrondissement. Mlle M.-Jeanne Birtz, M. Narcisse Birtz, Mlle M.-Blanche Desmarais, M. et Mme Alpha Chicoine, et plusieurs autres dont les noms nous échappent. M. et Mme Bernard Guévremont ne négligèrent rien pour rendre agréable la soirée où tous se réjouirent à leur gré. La musique et le chant si bien rendus et les gaies danses de campagnes amenèrent trop tôt l'heure du départ où tous se séparèrent enchantés.

—M. et Mme Germain Grandpré sont les heureux parents d'un fils baptisé Pierre-Ange - Constant. Parrain et marraine M. et Mme George Péloquin de cette paroisse. —M. et Mme Emile Jodoin ont fait baptiser leur quatrième enfant sous les noms de Marie Denise Yolande. Parrain et marraine M. et Mme Alexandre Vallée de Québec, oncle et tante de l'enfant.

—M. Lucien Cusson, sacristain de notre paroisse, est retenu chez lui par la maladie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

SAINT-DENIS

Voici le résultat de l'élection des conseillers: M. Amédée Angers, défait avec 96 votes. Les gagnants: MM. Oscar Chapdelaine 147 votes, 51 de majorité, Joseph Charron, 139 votes, 43 de majorité; Wilfrid Gariépy, 187 votes, 91 de majorité. Nos félicitations aux vainqueurs.

—Chez Monsieur Arthur Gariépy, dimanche, MM. Edmour Plante, ses fils, Geo-Etienne, Lucien ainsi que leurs épouses, et mardi, chez M. Ovila Perreault.

—Mlle Yvonne Perreault est actuellement en promenade chez sa sœur, Mme Arthur Gariépy.

ST-DENIS

M. et Mme Lionel Chabot ont l'honneur de faire part de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph, Oscar Jean-Guy. Le parrain était M. Oscar Favreau et la marraine Aldiana Chabot, cousin et sœur de l'enfant. La porteuse était Mme Adjour Favreau, tante de l'enfant.

ST-THOMAS D'AQUIN

Nous apprenons avec regret la mort de Mlle Georgiana Laporte, décédée mercredi dernier le 13 janvier 1932 à l'Hôpital St-Joseph de Thetford Mines, Qué., à l'âge de 38 ans et 6 mois. Elle demeurait de quelque temps à St-Hyacinthe où elle partait pour l'hôpital le 31 octobre 1931 elle fit ce long voyage avec courage croyant se rétablir mais tout à été vain, au bout de deux mois et demi elle finit ses jours.

Elle laisse dans le deuil son père M. Joseph Laporte; ses sœurs, Blandine, Malvina et

Noëlla; son frère Wilfrid et sa belle sœur Azélie. Bienvenue de St-Thomas d'Aquin; Mme E. Giasson, née Alexandrine, de Montréal et Mme Dollard St-Pierre, née Béatrice, de St-Hyacinthe.

La levée du corps fut faite par l'abbé Donat Cournoyer et le service fut chanté à Saint-Thomas d'Aquin, le 16 janvier par M. le curé de la paroisse, accompagné d'un diacre et d'un sous diacre, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Conduisaient le deuil, son père et son frère. Les porteurs étaient: MM. Oliva Decelles et Emile Decelles de Lapréstation; MM. Raoul et Edgar Laporte et Joseph Angers et Hervé Riendeau, de St-Thomas d'Aquin.

La famille Joseph Laporte remercie bien sincèrement toutes personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie, de toute façon que ce soit à l'occasion de ce deuil récent.

ST-PIE

A l'occasion de la nouvelle année, eut lieu chez M. et Mme Adélaïde Ethier, une réunion de parents et d'amis. Un grand dîner fut servi et au cours duquel une adresse de bonne année fut lue à M. et Mme Ethier par leurs enfants, après quoi on leur fit don de jolis cadeaux.

Parmi l'assemblée on remarquait: M. et Mme Adélaïde Ethier, de St-Pie, M. et Mme George Omer Bouchard, de Montréal, M. et Mme Léonard Bernier de St-Pie, MM. Frédéric, Léo et Conrad Ethier, Mlle Bella Ethier tous de St-Pie; Mlle Priscilla Beaudry, de St-Pie, M. et Mme Delphis Beaudry de Canrobert, M. George Ethier, M. et Mme Wilfrid Ethier, Léo-Paul et A. Ethier tous de St-Paul d'Abbotsford; M. Napoléon Champigny, M. et Mme Donat Gauthier, Mlle Rachel Gauthier et Fleurette Bernier de St-Pie. Mlle Bernadette Chabot de Canrobert.

Après le dîner il y eut chant et musique et différentes sortes d'amusements. Ainsi le jour de l'An s'est passé dans la gaieté. Et ce n'est que tard après le réveillon qu'ils se sont séparés enchantés de leur journée.

ST-PIE

Mardi, le 12 janvier, furent chantées dans l'église paroissiale de St-Pie, de Bagot, les funérailles de M. Emile Despars, forgeron, décédé au village de St-Pie, le 8 janvier, à l'âge de 73 ans.

La levée du corps fut faite par l'abbé Euclide Théberge, professeur au séminaire de St-Hyacinthe. Le service fut chanté par l'abbé Paul Saint-Pierre, professeur au séminaire de St-Hyacinthe, assisté des Abbés Euclide Théberge, et Armand St-Pierre comme diacre et sous-diacre. La chorale était sous la direction de M. F. Quintal, et les RR. FF. du Sacré-Coeur avec leurs élèves exécutèrent la messe. Le cantique d'adieu fut chanté par le Frère Pacifique, des Frères du Sacré-Coeur. Touchait l'orgue, Mlle E. Cadieux.

Les porteurs, étaient: Adélaïde Langevin, Zéphirin Martel, Uldéric Hamel, Félix Chagnon, Emery Sabourin, François Brière.

Conduisaient le deuil; ses fils, Uldéric, Raoul, Napoléon, de St-Pie, Willie de Montréal, Arthur de Jacksonville, Floride, ses gendres Ernest Despars, St-Pie, Auguste Provost, Marieville, ses beaux-frères, Candide Foisy, St-Damase, Dosithe Duval, St-Pie, ses sœurs, Dame Dosithe Duval, Déliose Despars, St-Pie, ses enfants, Laurent, Jean-Paul, François et Paul-Emile Despars, Augustine Provost et Françoise Provost, Gabrielle, Lucienne Despars, Gilberte Foisy.

Dans le cortège, on remarquait: Wilfrid Despars, Arthur E. et Ovide Despars, de Roxton-Falls, Georges Bélisle, Arthur Janson, Dame E. Parizeau, Mlle Jeanson, E. St-Pierre, N. P., St-Pie, Evariste Tétrault, Oscar Despars, Al-

Même il y a 100 ans au Canada

Reproduction d'une annonce de la "Gazette"

11 nov. 1830

A VENDRE 500 "Chaldrons" de charbon de Newcastle Grate et Smith; 100 "Chaldrons" de gros CHARBON ECOSSAIS. Recommandés pour usage dans les familles, et vendus en lots d'au moins un "Chaldron". ALEXR. GRAY. 36, rue St-Paul 11

Le Charbon Ecossais

était à la disposition des familles les difficiles et aimant le confort après avoir été transporté au pays par de rapides voiliers.

VÉRITABLE ANTHRACITE ÉCOSSAIS

PRIX: Grosseurs Stove et Chestnut \$15.75
Beans (à l'usage des souffleries) \$8.75

E.-J. CHARTIER SAINT-HYACINTHE

Tel. 95

136, rue Girouard

THEATRE CORONA

SAMEDI, 23 JANVIER

Ken Maynard

dans

THE FIGHTING LEGION

Un officier est tué et la tâche de découvrir et de punir le meurtrier est confiée à Ken Maynard. Il déjoue tous les complots tramés contre lui et découvre bientôt cet homme et...

Pathé-Journal, cartoon, Série: "Finger Prints"

DIMANCHE-LUNDI, 24-25 JANVIER

Charlotte Greenwood, Reginald Denny, Leila Hyams, Lillian Bond et Cliff Edwards

dans

STEPPING OUT

C'est l'histoire de deux magnats du pétrole en vacances à Hollywood. Le cinéma les intéressant ils décident de finir un studio. Ils deviennent bientôt la proie de deux "gold-diggers" et c'est alors...

Gazette Illustrée, Comédie de Charlie Chase

MARDI-MERCREDI, 26-27 JANVIER

Edmund Lowe et Jeannette MacDonald

dans

DON'T BET ON WOMEN

Il s'agit d'un monsieur pour qui toutes les femmes ne sont que des poupées sans cœur et n'ayant que le plaisir pour but dans la vie. Il reviendra cependant sur ses idées lorsqu'il s'intéressera à une jeune femme. Il faut voir comment

Gazette Illustrée, comédie et Screen Snapshots.

JEUDI-VENDREDI, 28-29 JANVIER

Bach, Noël-Noël, Suzanne Dehelly

dans

LA PRISON EN FOLIE

C'est l'histoire d'un débrouillard avide d'aventures. Il devient bientôt directeur d'une prison où ses idées originales le conduisent aussi comme prisonnier. On peut alors s'imaginer les scènes cocasses qui se déroulent à cette prison

Pathé-Journal, cartoon, Série: "Finger Prints"

de St-Césaire, Israël Côté de Ste-Madeleine, Joseph Darsigny de St-Damase, Exélimé Dion de St-Hyacinthe, Nactaire Poitras, Hilaire Beaugard Ferdinand Messier et Armand Côté, Magloire Beaudry, Adrien Girouard, Rosalphe Darsigny tous de Saint-Hyacinthe; Clodomir Jodoin, Onésiphore Darsigny, Ernest Guillelte, Antoinette Laflamme de St-Damase; Eddy Darsigny de la Présention, Armand Chabot; Mlle Yvette Darsigny, M. Irénée, Mlle Yvonne Darsigny, MM. Elzéar Darsigny de Damase, Gérard Beaugard, Rosalphe Choquette, Le Normandin, Laurent Choquette, Roméo Choquette, Armand, Normandin, Mlle Yvette Mandin, Noël Normandin, Mlle Valérie Beaugard.